

# 1 RAPPORT D'ACTIVITÉ 89



école nationale supérieure  
d'architecture  
de versailles



■ Installation de la journée Portes Ouvertes 2019 dans la Nef

|          |             |                                                                                          |           |
|----------|-------------|------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1</b> | <b>  05</b> | <b>ENSEIGNER L'ARCHITECTURE</b>                                                          |           |
|          | <b>1.1</b>  | <b>2018/2019, une année intense de changements</b>                                       | <b>06</b> |
|          | 1.1.1       | <i>Le projet pédagogique 18/19</i>                                                       | 06        |
|          | 1.1.2       | <i>Éclairages sur quelques enseignements de licence et master</i>                        | 08        |
|          | <b>1.2</b>  | <b>Licence</b>                                                                           | <b>09</b> |
|          | <b>1.3</b>  | <b>Master</b>                                                                            | <b>09</b> |
|          | <b>1.4</b>  | <b>International</b>                                                                     | <b>10</b> |
|          | 1.4.1       | <i>Une grande diversité de l'offre internationale en master : les P45 internationaux</i> | 11        |
|          | 1.4.2       | <i>De nombreux accords internationaux</i>                                                | 13        |
|          | 1.4.3       | <i>Le double master franco-chinois</i>                                                   | 14        |
|          | <b>1.5</b>  | <b>Masters spécialisés</b>                                                               | <b>15</b> |
|          | <b>1.6</b>  | <b>L'habilitation à exercer la maîtrise d'oeuvre (HMONP)</b>                             | <b>17</b> |
| <b>2</b> | <b>  19</b> | <b>UNE ANNÉE DE RECHERCHE</b>                                                            |           |
|          | <b>2.1</b>  | <b>Une année de renouvellement et d'évaluation</b>                                       | <b>20</b> |
|          | <b>2.2</b>  | <b>LéaV 2018/2019</b>                                                                    | <b>21</b> |
|          | <b>2.3</b>  | <b>Conférences, séminaires, colloques</b>                                                | <b>23</b> |
|          | <b>2.4</b>  | <b>Publications</b>                                                                      | <b>25</b> |
| <b>3</b> | <b>  29</b> | <b>S'ENGAGER POUR LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉTUDIANTS</b>                                  |           |
|          | <b>3.1</b>  | <b>Admission / recrutement</b>                                                           | <b>30</b> |
|          | 3.1.1       | <i>Programme égalité des chances</i>                                                     | 30        |
|          | 3.1.2       | <i>Recrutement 2018-2019</i>                                                             | 31        |
|          | <b>3.2</b>  | <b>Plan étudiant</b>                                                                     | <b>33</b> |
|          | 3.2.1       | <i>L'expérience étudiante : garantir l'autonomie et la réussite des étudiants</i>        | 33        |
|          | 3.2.2       | <i>Accompagner les parcours jusqu'à l'entrée dans la vie professionnelle</i>             | 34        |
|          | 3.2.3       | <i>Construire et s'appuyer sur un réseau d'alumni</i>                                    | 34        |
|          | <b>3.3</b>  | <b>La formation professionnelle continue</b>                                             | <b>34</b> |
|          | <b>3.4</b>  | <b>Observatoire de l'insertion professionnelle</b>                                       | <b>36</b> |
| <b>4</b> | <b>  41</b> | <b>ACCUEILLIR TOUS LES PUBLICS</b>                                                       |           |
|          | <b>4.1</b>  | <b>La biennale d'architecture et de paysage</b>                                          | <b>42</b> |
|          | <b>4.2</b>  | <b>La petite école d'architecture et l'accueil du jeune public</b>                       | <b>43</b> |
|          | <b>4.3</b>  | <b>Le centre d'art contemporain - La Maréchalerie</b>                                    | <b>45</b> |
|          | 4.3.1       | <i>Les expositions</i>                                                                   | 45        |
|          | 4.3.2       | <i>Les éditions</i>                                                                      | 48        |
|          | 4.3.3       | <i>Les débats Manèges</i>                                                                | 48        |
| <b>5</b> | <b>  51</b> | <b>L'ÉTABLISSEMENT</b>                                                                   |           |
|          | <b>5.1</b>  | <b>Les ressources</b>                                                                    | <b>52</b> |
|          | 5.1.1       | <i>Ressources humaines : une année électorale à forts enjeux</i>                         | 52        |
|          | 5.1.2       | <i>Ressources financières</i>                                                            | 57        |
|          | 5.1.3       | <i>La médiathèque</i>                                                                    | 60        |
|          | <b>5.2</b>  | <b>Développement, partenariats et communication</b>                                      | <b>63</b> |
|          | 5.2.1       | <i>Visibilité de l'école et communication digitale</i>                                   | 63        |
|          | 5.2.2       | <i>Refonte du site internet</i>                                                          | 63        |
|          | 5.2.3       | <i>Développement des ressources propres</i>                                              | 64        |
|          |             | ANNEXE I   LES DIPLÔMÉS                                                                  | 65        |
|          |             | ANNEXE II   LES ENSEIGNANTS                                                              | 69        |
|          |             | ANNEXE III   LES ATS (agents administratifs, techniques et scientifiques)                | 70        |



# ENSEIGNER

# L'ARCHITECTURE

# 1

*L'année 2018 a démarré avec une réforme en profondeur de la gouvernance des Écoles nationales supérieures d'architecture et du statut des enseignant-chercheurs par l'adoption de 5 décrets en date du 15 février 2018.*

*Les instances pédagogiques ont été renouvelées avec une nouvelle répartition des rôles entre Conseil d'administration (CA) et Conseil pédagogique et scientifique (CPS) qui se substitue au Conseil d'école.*

*Le CPS est composé de deux organes à visées pédagogiques et de recherche : la Commission formation et vie étudiante (CFVE) et la Commission recherche (CR).*

*Il émet des avis en matière de réglementation des études ; arrête la maquette pédagogique et les conditions d'admission des nouveaux étudiants. Le CPS restreint est compétent en matière de recrutement*

*des enseignants, de décharge pour le développement des activités de recherche.*

*Ces nouvelles instances, qui comptent également parmi leurs membres des représentants élus des personnels administratifs (2) et des étudiants (5) avec droit de vote, se sont fortement mobilisées autour de deux sujets centraux : la qualité des contenus pédagogiques et l'amélioration des conditions de vie étudiante à l'ENSA-V.*

# 1.1 | 2018-2019, UNE ANNÉE INTENSE DE CHANGEMENTS

## 1.1.1 | Le projet pédagogique 18-19

L'objectif principal de l'école est de former des architectes aptes à exercer des pratiques professionnelles diversifiées et prêts à remplir de nouvelles missions pour répondre aux complexités sociologiques, économiques et écologiques du monde qui les entoure. L'ENSA-V encourage les innovations pédagogiques, le croisement fertile de disciplines autour d'une pratique intense du projet architectural et urbain ainsi que l'expérimentation.

Dans les espaces couverts et à ciel ouvert dédiés, les étudiants fabriquent et construisent, en bois, en brique, en sable, en papier, en carton... Ils apprennent à utiliser les outils de conception numériques puis fabriquent des formes bien réelles dont ils vérifient les qualités structurelles, architecturales et urbaines.

Après un parcours progressif en cycle Licence qui vise l'acquisition de fondamentaux, les étudiants acquièrent une plus grande autonomie en cycle Master en construisant leur parcours de formation.

Les enseignants relevant de sept champs disciplinaires échangent et conçoivent ensemble des modules de formation. Les pédagogies qui se déploient dans l'école privilégient la diversité des approches et des regards.

L'école offre aux étudiants de master la possibilité d'effectuer un échange avec des étudiants d'une école étrangère dans le cadre de projets de 4e et 5e année (12 workshops internationaux). Le nouveau projet pédagogique s'articule autour de trois grandes thématiques pour le master qui engage sur un cycle de trois ans les enseignants et les étudiants autour de temps forts (semaine blanche, séminaires, expositions, invitations d'intervenants étrangers), accompagnés de publications.

2018-2019 a été une année d'évaluation de l'ENSA-V par le Haut conseil de l'évaluation à l'enseignement supérieur et à la recherche (HCERES). Un rapport détaillé portant à la fois sur l'établissement et ses formations a été élaboré en impliquant toutes les communautés de l'ENSA-V (étudiants, enseignants, personnel administratif) ainsi qu'une note stratégique sur les perspectives d'évolution à cinq ans.

Un comité de cinq experts désignés par l'HCERES a conduit les 11 et 12 février 2019 une centaine d'entretiens dans l'École ; interviewant tour à tour étudiants, enseignants, partenaires académiques et du monde économique et professionnel et personnel administratif de l'ENSA-V.

Sur le plan international, l'ENSA-V a poursuivi le développement de ses partenariats dans différentes zones géographiques : au Japon, un nouveau partenariat avec la prestigieuse université de Waseda a démarré de façon très prometteuse ; un accord de mobilité a été signé avec l'Illinois institut of technology (IIT) permettant à deux étudiants de l'ENSA-V d'étudier un semestre sur le campus dessiné par Mies van der Rohe à Chicago ; Beyrouth (département d'architecture de l'ALBA) et Bratislava sont également de nouvelles destinations proposées.

Côté projets de Master, 2018-2019 a été une année remarquable.

12 projets internationaux de Master (P45 internationaux) ont permis à environ 160 étudiants d'approfondir et d'expérimenter leur enseignement en architecture à l'étranger dans des contextes exceptionnels : les observatoires astronomiques du désert d'Atacama, la Ville Manifeste du XXe siècle de Los Angeles, les

communautés résidentielles fermées de Bogota, la Judd Fondation à Marfa, la continuité transfrontalière que forment Vienne et Bratislava, les deux villes méditerranéennes de Palerme et Alger, les grandes métropoles brésiliennes Rio et Brasilia, mais aussi Naplouse, Tokyo, Barcelone et Casablanca.

Enfin, en janvier 2018 un accord a été signé avec l'ESSEC pour la délivrance d'un double-master. Une vingtaine d'étudiants des deux écoles peut ainsi obtenir en quatre ans à la fois le diplôme d'Etat d'architecte et le diplôme de l'ESSEC Grande École. Par hybridation, l'objectif est de former des architectes qui maîtrisent également les fondamentaux de l'économie, de la finance, du management, du marketing ...pour saisir l'ensemble des enjeux de la fabrication du cadre de vie et de la ville de demain et y prendre une part active.



■P45 [Atacama, architecture at the edge of physics]

## 1.1.2 | Éclairages sur quelques enseignements de Licence et Master

### → *P11 coordonné par Sophie Delhay, maître de conférences et architecte*

Le démarrage des études d'architecture est un moment très particulier, de découverte d'une discipline et d'une culture complètement nouvelles. Cet accueil dans les études d'architecture a été confié à Sophie Delhay qui a imaginé pour la rentrée 2018 un projet original qui fait approcher la discipline architecturale en ouvrant des fenêtres depuis d'autres horizons : la géographie (reconnaissance pédestre du territoire de Versailles), la danse (travail sur le corps dans l'espace de l'école avec la compagnie Mua-Emmanuelle Huynh).

### → *Réforme de l'enseignement de Représentation*

L'apprentissage si importants des outils de représentation de l'architecture que sont la coupe, l'élévation, l'axonométrie, a été complètement repensé à la rentrée 2018 par Peter O'Brien qui s'est vu confier cette importante responsabilité.

Penser via le dessin et communiquer une idée par des traductions graphiques de formes tridimensionnelles demande une compréhension de la géométrie plane et projective. Sélectionner et faire la synthèse des informations à communiquer dans les dessins fait appel au sens de l'observation et de la compréhension d'une intention chez les élèves, que ce soit pour l'existant (le relevé) ou la création architecturale. Acquérir une capacité à exprimer dans une clarté graphique avec une intention esthétique tels sont les objectifs de ce cours qui démarre par un workshop intensif de 3 jours.

### → *Nouveau SP21 [Maisons remarquables]*

Le lien entre analyse, histoire, projet et représentation a été approfondi dans le cadre d'un nouveau studio de projet (SP21) qui a donné lieu à une production importante de maquettes de maisons japonaises contemporaines remarquables. Elles ont servi de base à des lectures et interprétations critiques des principes de composition architectu-

rale. Cet intensif d'une semaine a été imaginé est coordonné par une équipe pluridisciplinaire composée d'enseignants d'histoire, de construction, de représentation et de projet architectural (Raphaëlle Hondelatte, Gabriele Pierluisi, Reza Azard, Elisabeth Lemercier, Annalisa Viati Navone, et Rémi Souleau).

### → *Masters*

Le principe du renouvellement annuel des enseignements de projets architectural et urbain réunissant des étudiants de 4<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> année (dits P45) par appel à proposition lancé par le Conseil d'école a favorisé en 2018-2019 l'émergence de propositions d'une diversité remarquable. Ces propositions ont permis de confronter, tel que souhaité, les étudiants à des contextes géographiques, sociaux, urbains très variés à travers le monde. En France, Reza Azard, enseignant de projet architectural, et Jérôme Boutterin, plasticien et paysagiste de formation, ont travaillé avec les étudiants sur le thème de « l'invention des îles » en partenariat avec le Centre international de la poésie de Marseille et avec le MUCEM qui accueille une exposition intitulée « Le temps de l'île ». Enfin, dans le cadre d'un concours international organisé à l'occasion des 500 ans du château de Chambord, et emmenés par les architectes Thomas Raynaud et Nicolas Simon, un groupe d'étudiants de master s'est plongé dans une étude approfondie de l'existant pour imaginer un prolongement « rêvé » au château de François 1<sup>er</sup>.

## 1.2 | LICENCE

*Le premier cycle des études d'architecture (3 ans)* est à la fois le temps de l'acquisition d'une culture architecturale large et des processus de conception. L'étudiant doit valider successivement six projets longs qui le conduisent à concevoir dans différents contextes, à différentes échelles, pour répondre à des usages d'une complexité grandissante. Pendant ce parcours « imposé », il rencontre plusieurs enseignants qui développent des approches et des sensibilités différentes et complémentaires.

L'enseignement du projet s'organise à l'ENSA-V selon deux rythmes :

- le projet long d'une durée de 10 à 13 semaines comprenant cours et TD qui privilégie l'enseignement et les corrections individuelles assurés par un enseignant sur un programme commun,

- favorisant le regroupement des étudiants en équipes et offrant un espace privilégié pour développer des expériences pluridisciplinaires autour du projet et l'expérimentation à l'échelle 1. Les disciplines associées développent la culture générale des étudiants (sciences sociales-histoire) et leur apportent la maîtrise de techniques spécifiques au projet architectural (pensée technique et culture artistique).

## 1.3 | MASTER

*Le deuxième cycle des études d'architecture (2 ans)* a pour objectif de faire appréhender aux étudiants la complexité des échelles et des contextes des projets architecturaux et urbains, tout en développant leur autonomie et leur pensée critique. Il vise à les préparer aux différents modes d'exercice professionnel et à la recherche en architecture.

Les enseignements de ce cycle sont organisés en 4 semestres. Les étudiants suivent 11 unités d'enseignement correspondant à trois projets (P45), trois cours (C45), une initiation à la recherche (IR) un mémoire en deux temps (M1/M2), un stage de deux mois à temps plein ainsi qu'un projet de fin d'études (PFE).

Une offre diversifiée d'enseignements est proposée aux étudiants pour qu'ils construisent un parcours personnel. Les thèmes de projets et de mémoires variés, repensés chaque année, sont l'occasion de débattre de grands enjeux sociétaux.

Les enseignements de master s'articulent sur un cycle de trois ans autour de trois grandes questions :

- Habiter le monde
- Plan ou non plan
- Accélération – décélération

Les étudiants de master choisissent trois projets parmi une vingtaine de propositions dont beaucoup se situent à l'étranger. Ils rejoignent également un groupe de mémoire en fonction de leur goût pour telle ou telle discipline. Cela donne lieu à des productions d'une grande richesse qui relèvent des arts visuels ou plastiques (photo, vidéo, sculpture,...), abordent des questions structurelles complexes, ou bien s'épanouissent dans des formes plus académiques (mémoires écrits).

Plus de la moitié des étudiants de master1 part en mobilité pour un semestre ou un an à l'étranger dans des écoles partenaires (21 pays, 36 destinations) et un tiers des étudiants de master1 et 2 dans le cadre de « workshops internationaux » d'une quinzaine de jours (Chicago, Los Angeles, Bucarest, Amsterdam, Dakar, Naplouse, Tokyo, Beyrouth, Bangkok, Brasilia, Rio de Janeiro ...). A la fin du cycle master, les étudiants sont totalement libres de choisir le sujet de leur projet de fin d'étude et leur directeur d'étude, dans le cadre d'un des 4 groupes thématiques : Cultures architecturales et pratiques matérielles ; Espace, structure, matière ; Villes et territoires – L'habitat, le paysage et la société ; Processus expérimentaux et métropolisation.

## 1.4 | INTERNATIONAL

Les orientations stratégiques de l'ENSA-V en matière internationale se sont diversifiées en 2018-2019. Que ce soit par le biais d'accords pour des échanges d'étudiants ou de workshops internationaux (P45) de niveau master, un double objectif a été recherché :

- d'une part, une priorité géographique a été donnée aux pays en crise afin de confronter les étudiants à différents contextes qui pourront enrichir leurs futures pratiques professionnelles.

- d'autre part, l'ENSA-V a cherché à créer des échanges avec des écoles d'excellence afin d'élargir les possibilités de mobilité pour les étudiants et d'attirer des étudiants étrangers, notamment pour la recherche et le 3<sup>e</sup> cycle.

L'année 2018-2019 a été une année marquante pour l'ENSA-V en terme de développement de ses coopérations internationales. En effet, en plus d'une offre particulièrement variée de workshops internationaux, de nouveaux accords internationaux ont pu être signés.

- En 2018

- Bratislava : Slovak university of technology in Bratislava (Faculty of architecture)

- Beyrouth : Académie libanaise de beaux-arts (ALBA)

- En 2019

- Bogota : Universidad nacional de Colombia

En outre, l'ENSA-V a continué à développer les cours du double master franco-chinois avec l'Université de Tongji à Shanghai.

→ *Les chiffres-clés*

- 22 pays partenaires.

- 33 destinations proposées à la mobilité pour 81 places.

- 62 étudiants en mobilité longue (33 en U.E. et 29 hors U.E. dont 6 du double master franco-chinois).

- Sur 91 candidats auditionnés par les jurys enseignants, 62 soit 68% ont vu leurs demandes satisfaites.

- 21 étudiants étrangers (15 venants d'Europe et 6 hors Europe).

- 33 étudiants ont fait leur stage à l'étranger.

## 1.4.1 | Une grande diversité de l'offre internationale en master : les P45 internationaux

Une des spécificités de l'ENSA-V est d'offrir une grande diversité d'enseignement de projet en master (P45). Ces workshops d'une quinzaine de jours, en partenariat avec un établissement d'enseignement supérieur étranger, permettent un travail commun entre les étudiants de l'ENSA-V et les étudiants du pays d'accueil dont les terrains d'étude se situent à l'étranger.

En 2018-2019, plusieurs nouvelles destinations de P45 ont été proposées : Barcelone, Vienne-Bratislava, Bogota (Colombie), Atacama (Chili).

### → Liste complète des P45 internationaux de 2018-2019 :

#### Au 1<sup>er</sup> semestre 2018-2019 :

- Habiter la ville industrielle, Barcelone
- Métropolisations transfrontalières, Vienne et Bratislava
- Villes mondes 2- Méditerranée, Marseille, Palerme et Alger
- Los Angeles, une architecture de la contingence

#### Au 2<sup>ème</sup> semestre 2018-2019 :

- Paris-Dakar-Casablanca
- Nolli 3D- visions collectives, Bangkok
- La ville sans cesse, Marfa (Texas)
- Etranger-étranger, Bogota, ville-île
- Rio de Janeiro-Brasilia
- Villes palestiniennes, Naplouse
- Tokyo together
- Atacama, Chili - architecture at the edge of physics

Certains P45 ont permis la mise en place d'un workshop retour (après un workshop à l'étranger pour les étudiants ENSA-V, accueil des étudiants de l'université partenaire pour un workshop à Versailles) et/ou la signature d'un accord pour une coopération durable. C'est le cas notamment

des P45 Tokyo together, Paris-Dakar-Casablanca, Rio de Janeiro-Brasilia, Etranger-étranger- Bogota ville-île et Bratislava-Vienne.

#### • P45 TOKYO TOGETHER

Université Waseda de Tokyo

En 2018, bien que les mobilités étudiantes avec le KIT de Kyoto se poursuivent, les workshops croisés avec le KIT se sont interrompus suite au départ à la retraite du professeur Kimura.

L'ENSA-V étant attachée à maintenir une relation durable avec le Japon et déterminée à poursuivre un échange de ce type, a entrepris des échanges avec l'Université de Waseda qui s'est montrée intéressée pour organiser un workshop à Tokyo en avril 2018, qui a donné lieu à un deuxième workshop en avril 2019.

L'objectif était de proposer aux étudiants de l'ENSA-V une réflexion sur le logement et l'espace domestique dans la ville japonaise. Il était aussi de porter un regard différent sur l'acte d'habiter en s'imprégnant des spécificités urbaines et culturelles de la ville japonaise. La question du logement nécessite de se familiariser avec les us et coutumes de l'art de vivre au Japon, qui repose sur des notions subtiles de seuils, de flexibilité des espaces et d'intimité. La production de logement est aussi confrontée aujourd'hui à de nouveaux enjeux sociaux et démographiques, de nouvelles formes et pratiques comme le logement multi-générationnel ou le travail à domicile. Les étudiants ont découvert à cette occasion certaines spécificités propres à la ville japonaise: le potentiel de la petite échelle, le rapport à la nature et au végétal, la place des infrastructures dans la ville.

Ce projet, qui a obtenu un soutien financier de la part du ministère de la Culture française en 2018, a donné lieu à la signature d'un accord de principe pour une collaboration entre l'ENSA-V et l'Université de Waseda.

• **P45 PARIS-DAKAR-CASABLANCA**

Un partenariat entre l'ENSA-V et le Collège Universitaire d'Architecture de Dakar (CUAD), existe depuis 2011. En l'absence d'école d'architecture publique au Sénégal, le CUAD, fondé en 2008, est un établissement dynamique sur fonds propres qui propose aujourd'hui un cursus complet en architecture licence et master.

Ce partenariat international avec le Sénégal correspond à la volonté historique de l'ENSA-V de se saisir de la problématique des métropoles émergentes et de s'ouvrir au continent africain notamment sub-saharien et francophone. Ces métropoles se caractérisent par une explosion démographique dans un contexte de planification urbaine peu développée. La métropole de Dakar rassemble ces particularités.

Outre son caractère international et partenarial, ce projet a pour objectif pédagogique d'apprendre non pas à exporter des techniques mais à manier les concepts liés à la différence culturelle et à l'interculturalité au service de la diversité culturelle et de la production de formes architecturales et urbaines singulières, adaptées et durables.

Suite au P45 de 2018 à Dakar, auquel ont également participé des étudiants de l'école d'architecture de Casablanca (EAC), un rapprochement avec Casablanca a été réalisé, permettant la mise en place, en 2019, d'un workshop tripartite : "Dakar / Versailles / Casablanca".

Ce workshop a permis la signature d'une convention avec l'EAC (Casablanca) pour une mobilité longue des étudiants.

• **P45 RIO DE JANEIRO - BRASILIA**

Dans la perspective de ce P45, les enseignants ont élaboré une série d'études sur Brasilia, dont les deux composantes fondamentales, faible densité urbaine et infrastructure viaire basée sur les déplacements automobiles, sont le point de départ d'une réflexion quant à l'héritage du projet moderne à l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle.

À Brasília, les étudiants français et brésiliens ont travaillé en groupes constitués d'un tiers

d'étudiants de l'ENA-V, d'un tiers d'étudiants de l'UFRJ de Rio et d'un tiers d'étudiants de l'UnB de Brasília. L'objectif de ce workshop était de transmettre avec les outils et les langages de l'architecte (maquettes, plans, photographies, sons, vidéo, dessins), par le biais d'une exposition, le fruit de ces réflexions, points de vue et hypothèses produits à l'issue du voyage.

A travers ce P45, l'ENSA-V a souhaité approfondir sa collaboration avec la faculté d'architecture de l'université de Rio de Janeiro (UFRJ) en la complétant par une nouvelle collaboration avec la faculté d'architecture de l'université de Brasilia (UBR). Grâce à ce workshop qui s'est déroulé en partie à Brasilia, les deux universités brésiliennes se sont montrées intéressées par la mise en place d'échanges pérennes entre les trois institutions. La signature d'une convention entre l'ENSA-V et Brasilia est en cours.

Pour la suite de la collaboration avec les deux facultés brésiliennes, il est prévu de développer chaque année une recherche spécifique sur une ville brésilienne et sur le rapport au projet moderne qui s'est inséré de manière singulière dans son histoire (Brasilia – Sao Paulo – Manaus – Belem – Fortaleza).

Etant donné la situation actuellement chaotique au Brésil et la difficulté pour beaucoup d'étudiants de voyager hors-frontières, les enseignants brésiliens voient dans cette option, la possibilité pour leurs propres étudiants de se placer également en situation de découverte, d'apprentissage et d'expérimentation.

• **P45 BOGOTA, VILLE ÎLE**

Ce projet a permis d'étudier la question de l'habitat dans les gated communities à Bogota. Il a été proposé par Ramon Bermudez, enseignant à l'Université nationale de Colombie au sein de l'école d'architecture et d'urbanisme de Bogota.

Suite à ce studio, un workshop retour a été mis en place à l'ENSA-V en mai 2019 accueillant 2 enseignants et une dizaine d'étudiants colombiens. A l'issue de ce workshop, un accord pour une mobi-

lité longue a été signé avec l'école d'architecture et d'urbanisme de Bogota.

• **P45 BRATISLAVA-VIENNE**

Ce P45 a eu pour objet de questionner les dynamiques urbaines à travers leurs relations avec les logiques frontalières.

La région transfrontalière Bratislava-Vienne a intéressé les enseignants responsables du projet car les deux capitales se trouvent à seulement 60 km de distance (Slovaquie et Autriche). Dès l'entrée de la Slovaquie dans l'UE, en 2007, la région joue un rôle important de pivot entre la vieille et la nouvelle Europe.

Toutefois, des disparités existent entre les deux pays et les deux villes : Vienne est aujourd'hui une capitale dynamique, attractive, avec une haute qualité de vie et de nouveaux projets de développement et de transformation urbaine. Bratislava, bien qu'en développement, ressent encore son passé socialiste à la limite du Rideau de fer, dont les immenses quartiers d'habitations aux marges de la ville en sont une trace bien visible.

Ce projet s'est concrétisé par la signature avec l'Université de Bratislava d'un accord d'échange pour une mobilité longue entre étudiants.

## 1.4.2 | De nombreux accords internationaux

L'année 2018-2019 s'est ainsi traduite par la signature de nouveaux accords qui offrent toujours davantage de perspective de mobilité aux étudiants de l'ENSA-V.

### → *Mobilités sortantes*

Les échanges longs à l'étranger ont pour objectif :

- de donner l'opportunité aux étudiants de partir étudier à l'étranger et de se confronter à la pratique de leur discipline dans un autre pays ;
- de leur permettre de s'enrichir culturellement et de perfectionner leur apprentissage de la langue du pays d'accueil ;
- de leur donner la possibilité de valider à leur retour leur 1<sup>ère</sup> année de master à l'étranger.

Les destinations récemment ouvertes, pour une mobilité en 2019-2020 :

- Slovaquie : Bratislava
- Liban : Beyrouth
- USA : Chicago (IIT)

### Liste complète des destinations proposées en 2018-2019 :

Les étudiants sélectionnés en 3<sup>ème</sup> année de licence ont eu la possibilité de suivre en 2018-2019 un semestre ou une année dans l'un des 22

pays (37 destinations) proposés.

#### • Dans l'UE (12 pays - 22 villes) :

**ALLEMAGNE** : Berlin (TU Berlin), Munich (TU Munich), Darmstadt (TU Darmstadt), Mayence (HS Mainz)

**AUTRICHE** : Vienne (TU Wien)

**BELGIQUE** : Bruxelles, (ULB), Liège (UNI. de Liège)

**ESPAGNE** : Barcelone (ETSAB), Madrid (UPM), Valladolid (UVA)

**ESTONIE** : Tallinn (EAA)

**GRECE** : Athènes ( NTUA)

**ITALIE** : Milan (Poli. Di Milano), Rome (La Sapienza), Rome (Roma 3), Palerme (Unipa), Venise (IUAV)

**PAYS-BAS** : Delft (TU Delft)

**PORTUGAL** : Lisbonne (Uni.Tech. Lisboa), Porto (Uni. Do Porto)

**ROUMANIE** : Bucarest (Ion Mincu)

**ROYAUME-UNI** : Glasgow (GSA)

**TURQUIE** : Istanbul (Itu et Bilgi)

#### • Hors UE (10 pays - 12 villes) :

**ARGENTINE** : Buenos Aires (FADU-UBA), Cordoba (FAUDI)

**BRESIL** : Rio de Janeiro (FAU), Rio de Janeiro (PUC), Sao Paulo (Mackenzie)

*CANADA* : Montréal (Uni. Montréal)  
*CHINE* : Shanghai (Tongji)  
*JAPON* : Kyoto (KIT)  
*LIBAN* : Beyrouth (Alba)  
*MAROC* : Rabat (Uni.Internationale de Rabat)  
*SUISSE* : Genève (HEPIA)  
*THAÏLANDE* : Bangkok (Uni. Chulalongkorn)  
*ETATS-UNIS* : Chicago (IIT), Houston (GD Hines College)

→ *Mobilités entrantes*

L'ENSA-V a accueilli 22 étudiants sur la période en provenance des établissements partenaires :

• **Hors UE :**

6 de Thaïlande (Université Chulalongkorn)

• **Dans l'UE : 16 étudiants**

*GRÈCE* : 3

*ITALIE* (Milan, Venise, Palerme et Rome) : 6

*ROYAUME-UNI* (Glasgow school of art) : 2

*PORTUGAL* (Porto) : 1

*ESPAGNE* (Madrid) : 2

*ESTONIE* (Tallin) : 1

*BRUXELLES* : 1

Ces étudiants sont majoritairement inscrits en M1, sauf deux inscrits en L3.

Les étudiants inscrits en master suivent les cours dispensés en anglais du double master. Les deux étudiants inscrits en L3, grâce à leur niveau de français peuvent suivre des cours en français, ils bénéficient d'un contrat d'études adapté.

Conformément à la politique de promotion de la francophonie et de la culture française les étudiants entrants suivent gratuitement un cours de FLE de 1h30 par semaine.

Les étudiants en mobilité dans l'établissement sont également accompagné par l'association Archi Abroad qui leur propose un accueil dédié : soirée d'intégration, infos pratiques, parrainage, visites et voyages culturels ...

## 1.4.3 | Le double master franco-chinois

Parallèlement, l'école a renforcé sa politique d'ouverture sur l'international et d'enseignement en langue anglaise en continuant à développer les cours du double master franco-chinois avec l'Université de Tongji à Shanghai.

Le thème des « Water Cities » a fait l'objet d'un séminaire suivi d'une exposition à Versailles puis à Shanghai. L'objectif était de comprendre comment les villes traitent aujourd'hui de l'eau en tant que ressource.

Ce séminaire a été très fructueux dans la mesure où il n'a pas été limité aux étudiants du double master mais a également été ouvert à d'autres étudiants de M1, notamment aux étudiants étrangers en échange à l'ENSA-V.

# 1.5 | MASTERS SPÉCIALISÉS

## **Master 2 professionnel : PATRIMOINE ET MUSÉES, Parcours : "JARDINS HISTORIQUES, PATRIMOINE ET PAYSAGE"**

*En partenariat avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.*

*Responsables : Stéphanie de Courtois, ENSA-V, Jean-François Cabestan, Paris 1*

*Effectif étudiant 2017-2018 : 18 étudiants (dont 2 en bi-cursus)*

*Effectif étudiant 2018-2019 : 19 étudiants (dont 3 en bi-cursus)*

Une des richesses de cette formation est de s'adresser à des profils très variés : agents des services de l'Etat et des collectivités concernés, salariés d'associations, agences et bureaux d'architectes, de paysagistes et d'ingénieurs, étudiants en histoire, géographie, architecture.

Le patrimoine spécifique des jardins est abordé dans toute sa complexité selon les trois registres fondamentaux que sont : l'histoire culturelle, les techniques et savoir-faire et un corpus juridique en pleine évolution.

La pluridisciplinarité et l'appel aux experts les plus reconnus au niveau européen permettent d'alterner exposés théoriques (cours et séminaires), l'expérimentation sur le terrain (voyage d'étude en Irlande en mai 2018, visites et TD), et l'expérience d'un travail en équipe au contact de professionnels à travers un travail diplômant : stage, mémoire ou étude opérationnelle.

Au-delà de la collaboration entre l'UFR 03 (Histoire de l'art et Archéologie) de Paris 1 et l'ENSA-V, la formation « Jardins historiques, patrimoine et paysage », bénéficie de partenariats nationaux (ENSP, INP, DRIEE, MNHN, etc.) et internationaux qui lui assurent un large rayonnement et une très grande visibilité.

Ainsi, notamment, cinq journées d'études sont organisées en mutualisation avec l'ENSP-Ver-sailles (Ethnographie, Patrimoine, Paysage, Potager, etc.), et deux journées avec la Direction des Patrimoines du ministère de la Culture. Ces journées spécifiques et ces séminaires sont régulièrement ouverts à d'autres publics, étudiants, chercheurs, et spécialistes concernés.

### **Deux études opérationnelles ont été achevées en 2018 :**

- Une étude historique et paysagère dans le parc Jean-Jacques-Rousseau à Ermenonville pour le compte du Centre culturel de rencontre Parc Jean-Jacques-Rousseau (Oise).
- Une étude historique et paysagère du domaine de Villeneuve dans le parc de Saint-Cloud pour le compte du Centre des Monuments nationaux (CMN)

Les soutenances publiques des mémoires du master Jardins historiques, patrimoine et paysage ont eu lieu le 21 septembre 2018.

Cette formation évolue et développe une réflexion sur la grande dimension, l'identité territoriale et les rapports entre infrastructures, patrimoine et paysage.

### **Deux nouvelles études ont été engagées pour l'année 2018/2019 :**

- Les jardins disparus des évêques de Beauvais, pour le compte de la ville de Bresles (Oise)
- Diagnostic historique et paysager du parc Montreau, commune de Montreuil-sous-Bois Seine-Saint-Denis)

## **Master 2 Recherche : ARCHITECTURE ET SES TERRITOIRES, Mention : HISTOIRE**

*En partenariat avec l'Université de Paris-Saclay, School Humanités*

*Responsables : Nathalie Simonnot (LéaV-ENSA-V) et Annalisa Viati Navone (LéaV-ENSA-V)*

*Effectif étudiants 2018-2019 : 12 (dont 2 en bi-cursus)*

Le M2 Histoire, parcours « Architecture et ses territoires » propose une offre originale et unique, tant au niveau régional que national, au sein des formations de master en Histoire et des formations M2 spécialisées des écoles d'architecture. En s'appuyant sur le laboratoire de recherche de l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles (LéaV), et en bénéficiant des liens noués par le laboratoire avec de nombreuses institutions scientifiques et culturelles, en France et à l'international, il offre un apprentissage à la recherche dans les domaines de l'architecture et de l'environnement bâti, considérés à travers l'histoire de leur formation et de leurs transformations. Il initie les étudiants aux questionnements contemporains que sont l'héritage et sa conservation, la sauvegarde et la reconversion, les processus de patrimonialisation et le recyclage des formes matérielles de notre environnement bâti.

L'acquisition des capacités d'analyse et d'expertise est transversale à l'ensemble des enseignements. Ils sont structurés autour de plusieurs modules basés sur l'acquisition de méthodes spécifiques à la recherche. Ils sont complétés par un stage permettant de réaliser un travail de terrain avec l'observation des bâtiments et du tissu urbain de la ville, à l'aide des outils du relevé. Parallèlement, la consultation de documents d'archives assure la complémentarité des sources, en vue de la rédaction de fiches de synthèse.

Des séminaires de travail permettent d'interpréter/réinterpréter – avec de nouveaux outils, et au travers d'une perspective critique –, des corpus d'études aussi variés que les œuvres architecturales et urbaines, l'objet de design ou l'aménagement intérieur, la ville et le paysage urbain.

Le M2 marque l'entrée de l'étudiant dans la communauté des chercheurs. Cette entrée est facilitée par l'accueil d'invités (chercheurs et professionnels) pour présenter et débattre des approches et des pratiques actuelles de la recherche dans ce domaine. L'apprentissage se poursuit au sein de séminaires de recherche qui ouvrent aux méthodes d'analyse et d'interprétation spécifiques au domaine et à ses objets. L'essentiel du travail de l'étudiant porte sur la rédaction d'un mémoire de recherche consacré à un sujet inédit (dans lequel les outils du dessin peuvent avoir leur place) en lien étroit avec son directeur de recherche et avec l'équipe d'enseignants.

### **Points forts de la formation**

- Approfondissement des pratiques de la recherche.
- Acquisition d'outils méthodologiques.
- Capacité d'analyse et de problématisation autour d'un sujet de recherche inédit (préparation à l'inscription en thèse).
- Une semaine de stage intensif autour d'un programme de recherche du LéaV (l'architecture des collèges des Yvelines).

Les soutenances publiques des mémoires du master ont eu lieu le 24 juin et le 17 septembre.

Le Master 2 délivre un double diplôme de l'ENSA-V et de l'Université Paris-Saclay.

# 1.6 | L'HABILITATION À EXERCER LA MAÎTRISE D'ŒUVRE (HMONP)

Comme toutes les ENSA, l'ENSA-V propose une formation en vue d'obtenir l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre. Cette formation est coordonnée par Marie-Elisabeth Nicoleau, enseignante titulaire dans le champ Théorie et pratique de la conception architecturale et urbaine. L'équipe pédagogique est composée de cinq directeurs d'études, tous praticiens ou anciens praticiens. L'ENSA-V offre cette particularité de proposer des cours et des séances de travail le soir et le samedi (tous les mercredis et jeudis soir de 18 h 30 à 21 h 30 et les samedis toute la journée de la mi-octobre à fin janvier).

Deux modalités sont possibles : soit s'inscrire directement après l'obtention de son Diplôme d'Etat d'architecte et effectuer une mise en situation professionnelle (MSP) de six mois sous la

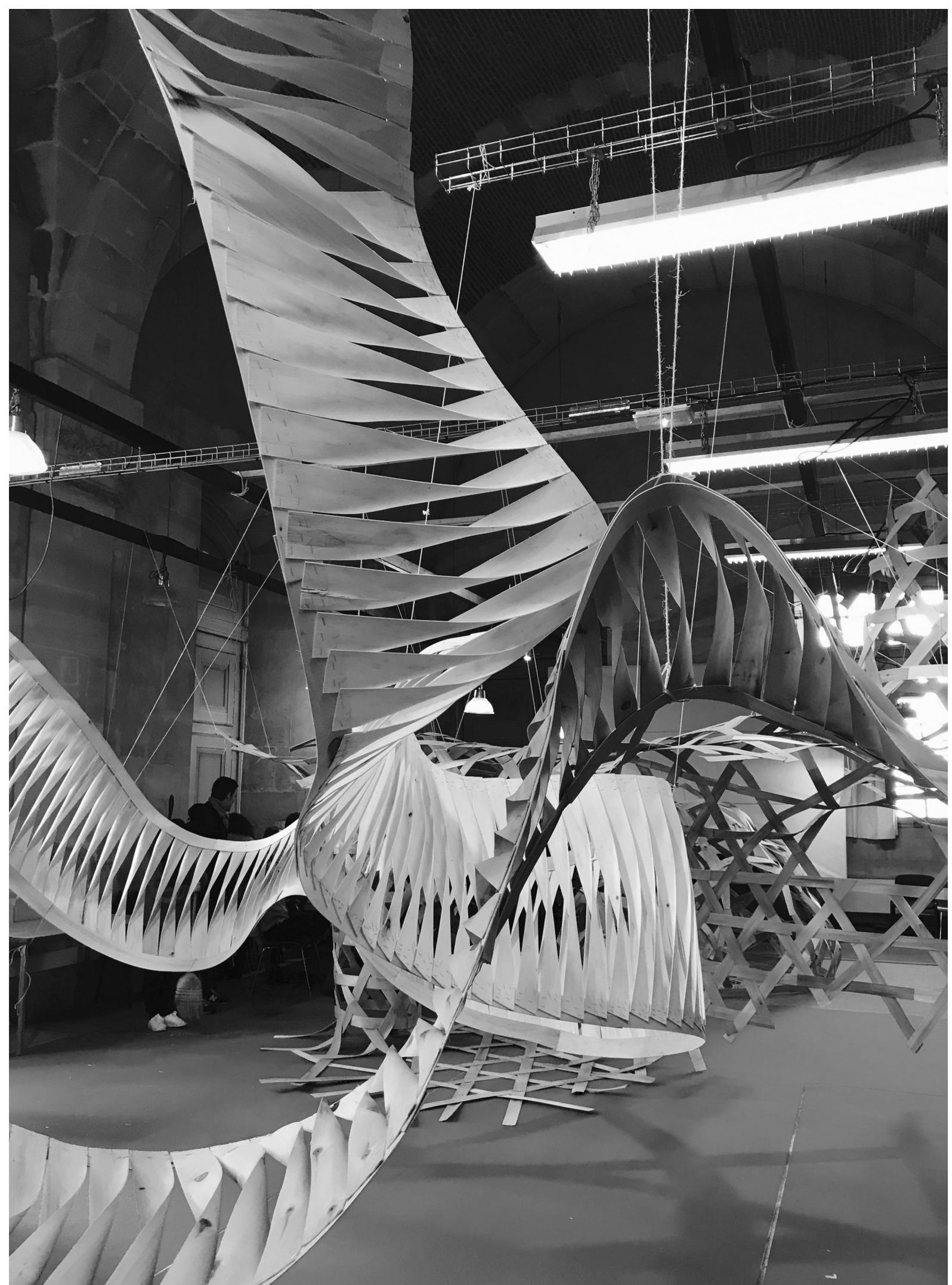
responsabilité d'un maître d'œuvre (d'où l'intérêt des horaires d'enseignement proposés) ; soit s'inscrire après une première expérience professionnelle d'au moins deux ans en tant que maître d'œuvre (validation des acquis professionnels ou VAP).

Nombre d'inscrits en septembre 2018 :

- 76 dont 37 hommes et 39 femmes
- 11 en VAP et 65 en MSP

En 2017/2018, 61 ont été habilités :

- 9 en VAP
- 52 en MSP



# UNE ANNÉE DE RECHERCHE 2

*L'année 2018 et la première moitié de l'année 2019 ont été marquées par le renouvellement de la direction du LéaV, la mise en place d'un nouveau Conseil de laboratoire et l'évaluation du LéaV par l'HCERES. En outre, le centre de documentation du LéaV est ouvert à la consultation depuis mars 2019.*

*Cinq nouveaux membres et un membre associé ont intégré le laboratoire. On compte cinq nouvelles inscriptions en doctorat (4 auprès de l'ED Paris-Saclay et 1 auprès de l'EUR Paris-Seine) et neuf thèses ont été soutenues.*

*Plusieurs manifestations scientifiques ont été organisées, dont certaines à l'échelle internationale et un nombre important d'ouvrages ont été publiés. À ce titre, plusieurs subventions d'aide à colloque ou d'aide à édition ont été attribuées. De même, on compte de nombreuses participations des membres de l'unité de recherche à des séminaires ou des conférences, que ce soit à l'ENSA-V ou à l'extérieur. En outre, on notera la participation de plusieurs membres à la Biennale d'architecture d'Ile-de-France et l'organisation de séminaires en rapport avec le thème de la BAP (trois séminaires organisés).*

## 2.1 | UNE ANNÉE DE RENOUVELLEMENT ET D'ÉVALUATION

### → *Renouvellement de la direction du LéaV*

Le Conseil de laboratoire, réuni le 9 juillet 2018, a élu la future direction du LéaV pour le prochain contrat pluriannuel 2019-2024. Il s'agit d'une codirection, partagée entre Frank Rambert, professeur à l'ENSA-V, et Nathalie Simonnot, ingénieur de recherche à l'ENSA-V. Cette codirection, élue à l'unanimité, a pris ses fonctions le 1er janvier 2019.

À la suite de la démission de Frank Rambert en mars 2019, Nathalie Simonnot a été élue à l'unanimité le 21 mai 2019 par le Conseil de laboratoire, directrice du LéaV.

### → *Renouvellement du conseil du LéaV*

Le règlement intérieur du LéaV précise que sont membres du Conseil de plein droit :

- Les coordonnateurs des 4 axes de recherche (pour la durée du contrat pluriannuel 2019-2024) :
  - Stéphane Berthier : axe Matières à expérimentation ;
  - Éric Chauvier : axe Métropolisation et développement territorial ;
  - Stéphanie de Courtois : axe Héritage, patrimoine et création ;
  - Annalisa Viati-Navone : axe Espaces, corps et sensibilités.
- Les deux chercheurs titulaires temps-plein : Catherine Bruant et Nathalie Simonnot.
- Un représentant du champs TPCAU, nommé par le Conseil, du champ TPCAU : Frank Rambert.

### → *Évaluation de l'unité de recherche par l'HCERES*

Campagne d'évaluation du LéaV par l'HCERES (vague E).

Le rapport d'évaluation rédigé par le comité d'experts de l'HCERES a été remis à la direction de l'ENSA-V le 6 mai 2019. L'avis global rendu par le comité d'experts à l'issue de la lecture du dossier et de la visite fait apparaître que le LéaV est une équipe qui développe un projet scientifique sérieux reposant sur un collectif en recomposition régulière. Les travaux actuels du laboratoire partagent un intérêt à questionner le processus de création architecturale et la matérialité, dans une dimension transcalaire, à partir d'expérimentations scientifiques et pédagogiques. Cette orientation collective demande à être stabilisée pour être productive sur la durée. Le LéaV montre la construction de liens féconds et essentiels entre enseignements et recherches pourtant non adossés à un parcours de mention recherche au sein des masters. Les opportunités de recherches proposées par un environnement scientifique riche sont bien saisies. Les partenariats universitaires sont inscrits sur le long terme. Le LéaV a une bonne insertion dans son territoire, très porteur, ce qui témoigne d'un investissement important des enjeux sociétaux.

La production scientifique est en développement constant, marquée notamment par la diffusion de la revue *fabricA*. Elle manque néanmoins de publications dans des revues du meilleur niveau ou dans des revues à audience internationale. *A contrario*, l'engagement des projets de recherche à l'étranger est notable. Le Laboratoire offre la possibilité de parcours doctoraux variés. L'investissement naissant dans le doctorat par le projet peut être une possibilité de tisser de vrais liens entre les disciplines. Un risque apparaît cependant, celui du désinvestissement du doctorat en histoire de l'architecture.

## 2.2 | LÉAV 2018-2019

### VIE DU LÉAV

- Assemblée générale du LéaV / Jeudi 6 décembre 2018
    - Point sur la campagne d'évaluation du LéaV menée par l'HCERES (vague E).
    - Présentation apport d'activités du LéaV pour les cinq dernières années, les nouveaux axes du projet de recherche du pluriannuel 2019-2024
    - Présentation du doctorat par le projet
  - Assemblée générale extraordinaire du LéaV / Mardi 16 avril 2019
- Cette assemblée générale a permis des échanges autour de la future direction du LéaV, à la suite de la démission de Frank Rambert et de préparer les futures élections.

### Les membres du LéaV

- Au 31 décembre 2018, le LéaV rassemblait : 42 enseignants-chercheurs et chercheurs, 13 membres associés, 30 doctorants
  - Au 31 juillet 2019, le LéaV rassemble : 44 enseignants-chercheurs et chercheurs, 14 membres associés et 25 doctorants.
- Ont été admis au LéaV :
- 5 nouveaux membres (enseignants-chercheurs)
  - 1 nouveau membre
  - 5 professeurs affiliés à l'école doctorale Paris-Saclay qui encadrent des thèses de doctorat
  - 1 professeur honoraire qui poursuit l'encadrement de ses doctorants

### DOCTORAT

Le LéaV est membre de l'école doctorale SHS de l'Université de Paris-Saclay (pôle SSH). Il accueille des doctorants en « Aménagement, architecture » et en "Histoire de l'architecture". Les formations offertes par les laboratoires et les établissements de l'ED SHS, sont ouvertes (validantes) à l'ensemble des doctorants qui le souhaitent.

Les comités de suivi de thèse, mis en place depuis 2016, ont concerné l'ensemble des doctorants inscrits, à l'exception des étudiants en fin de 1<sup>ère</sup> année, qui ne seront auditionnés qu'à partir de 2019. En tant que membre de la COMUE Paris-Seine, l'ENSA-V propose depuis 2018 le doctorat par le projet dans le cadre de l'École Universitaire de recherche (EUR) Paris Seine Graduate school Humanities, Creation, Heritage. Une école doctorale est en cours de constitution, dans laquelle le LéaV deviendra membre.

Le doctorat par le projet propose « l'exploration d'une méthodologie innovante de recherche par le projet (practice-led research) et un appui scientifique fort des humanités. L'objectif est de favoriser l'innovation en accordant un haut niveau de reconnaissance à des recherches par le projet dans des langages qui peuvent être expérimentaux et de nouvelles écritures, ou des conceptions architecturales et urbaines originales, susceptibles de favoriser une régénération des pratiques et des processus de création. Que ce soit en s'appuyant sur les outils de simulation propres à la discipline ou sur des processus techniques et matériels, le projet sera l'élément central de la thèse. En se distanciant de la démarche de projet professionnel, il saura s'inspirer de sa valeur contextualisante pour dégager des éléments de théories qui démontreront l'apport de l'architecture à la connaissance (*texte extrait de la présentation du doctorat par le projet, mention architecture* » : <https://www.u-cergy.fr/fr/recherche-et-valorisation/ied/eur-humanites-creation-et-patrimoine.html>).

**Neuf soutenance de thèse**, par ordre chronologique :

#### • **Mention « Aménagement, architecture »**

- Jean-Baptiste Marie

*Manager le projet par la synthèse : les collaborations entre ingénieurs et architectes*, LéaV, sous la direction de Jean-Jacques Terrin.

Soutenance de doctorat en Architecture, 12 mars 2018.

•Ido Avissar

*INTENSITÉS DU NEUTRE. À la recherche d'une posture Neutre face au Chaos*, LéaV, sous la direction de Philippe Potié.

Soutenance de doctorat en Architecture, 13 juin 2018.

•Cynthia Azzam

*Le paysage scolaire au Liban entre centralisation et décentralisation*, LéaV, sous la direction de Philippe Potié, professeur à l'ENSA-V, en cotutelle avec l'Université Libanaise.

Soutenance de doctorat en Architecture, mardi 26 juin 2018.

•Louisia Saliba

*Mobilité et écologie urbaine à Beyrouth. Vers une approche durable des politiques de mobilité au Liban*, LéaV, sous la direction de Philippe Potié, professeur à l'ENSA-V, en cotutelle avec l'Université Libanaise.

Soutenance de doctorat en Architecture, mardi 26 juin 2018.

•David Malaud

*Architectus ludens : faire illusion. Situation, symbole, diagramme, carte*, LéaV, sous la direction de Paolo Amaldi, professeur à l'ENSA-V.

Soutenance de doctorat en Architecture, 14 décembre 2018.

•Eliza Culea

*Anarchitectures. Guerre, science-fiction et activisme dans l'œuvre de Bruno Taut et Lebbeus Woods*, sous la direction de Paolo Amaldi, professeur à l'ENSA-V.

Soutenance de doctorat en Architecture, 4 février 2019.

•Maud Njys

*Architecture de l'impermanence, 6 jeux du temps chez Cedric Price*, sous la direction de Philippe Potié, professeur à l'ENSA-V.

Soutenance de doctorat en Architecture, 21 février 2019.

•Lucile Pierron

*L'architecture sacrée à l'épreuve de la modernité.*

*Étude de cas : les églises construites en Lorraine durant la période des Trente Glorieuses*, sous la direction de Paolo Amaldi, professeur à l'ENSA-V et Catherine Bruant, ingénieur de recherche à l'ENSA-V.

•Mention « *Histoire de l'architecture* »

•Tiffanie Le Dantec

*Les façades enduites au plâtre d'Île de France. Le déclin du plâtre extérieur, du XII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, sous la co-direction de Nadia Hoyet, professeur émérite (LéaV) et Jean-Claude Yon, professeur à l'UVSQ.

Soutenance de doctorat en Histoire de l'architecture, 10 janvier 2019.

## EUR PARIS-SEINE

### → *Contrats doctoraux*

Un premier appel à candidatures a permis le recrutement d'un doctorant sur contrat en juillet 2018 (Luciano Aletta). Un deuxième appel a permis de retenir un candidat Lucas Monsaingeon – avec un projet de thèse intitulé « Le Bassin Minier du Nord et du Pas-de-Calais, patrimoine évolutif et vivant : enjeux et nouveaux paradigmes pour les projets d'architecture sur l'existant ».

(co-encadrant professionnel : Philippe Prost)

### → *Séminaire doctoral*

*Le Lieu, le verbe* 15-17 avril 2019, ENSAV. Le LéaV a proposé aux doctorants de l'EUR Humanités, Création, Patrimoine un séminaire doctoral de trois jours leur permettant de valider les ECTS liés à leur cycle d'étude. Ce séminaire était ouvert aux doctorants de l'ENSA-Versailles inscrits à l'École Doctorale SHS de l'Université Paris-Saclay.

•Présentation de l'avancement de leurs travaux par les doctorants.

•Etude des deux sujets de fond que sont la théorie et la recherche. Deux mots largement employés dans nos champs disciplinaires sans pour autant être toujours définis avec précisions.

Organisation : Frank Rambert (LéaV/ENSA-V)  
Participants : Frank Rambert (LéaV/ENSA-V), Diane Le Meur (Les villes de la plaine, 2011), Célia Houdart (Villa Crimée, 2018), Sarah Bitter (architecte), les doctorants de l'EUR.

## 2.3 | CONFÉRENCES, SÉMINAIRES, COLLOQUES

### CONFÉRENCES

• *Des cités-jardins à l'urbanisme patrimonial*  
Par Mayalène Guelton, vendredi 12 janvier 2018, master AST, ENSA-V.

• *Repenser l'acte d'invention avec Gilbert Simondon. Repenser l'acte de design pour les disciplines de projet*  
Par Anne Lefebvre, vendredi 2 février 2018, master AST, ENSA-V.

• *Notes sur l'architecture selon Gordon Matta-Clark*  
Par Roula Matar-Perret, vendredi 9 mars 2018, master AST, ENSA-V.

• *Trans-Formations. Réhabilitation de 800 logements Le Forum, Boulogne-Billancourt*  
Par Laurent Lehmann, vendredi 18 mai 2018, master AST, ENSA-V.  
Laurent Lehmann est architecte, Ingénieur-Fondateur associé de Eliet&Lehmann Architectes. Promenade autour des préoccupations économiques et constructives qui sous-tendent le travail de l'agence à travers différents exemples tirés de la production des 15 dernières années.

• *Documenter l'architecture des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles à Alger : sources et méthodes*  
Par Juliette Hueber et Claudine Piaton, vendredi 1er juin 2018, master AST, ENSA-V.

• *Habiter le monde, Figures de la démesure*  
Par Gwenaël Delhumeau, Auditorium de la Forge, ENSA-V, jeudi 13 décembre 2018.  
Gwenaël Delhumeau est maître de conférences à l'ENSA-V, membre du LéaV.

• *De la métropole parisienne au territoire métropolitain du Grand Paris*  
Par Roberta Borghi, vendredi 12 avril 2019, master AST, ENSA-V.

• *Rencontre autour de Chris Marker*  
Par Pierre Gaudin, Vincent Jacques et Bamchade Pourvali, mercredi 29 mai 2019, ENSA-V.

• *Écrire la recherche, oui, mais comment ?*  
Par Frank Rambert, jeudi 6 juin 2019, master AST, ENSA-V.

### SÉMINAIRES, JOURNÉE D'ÉTUDE

• *Restitution de jardins disparus : les cas de la Venaria Reale et du château de Chambord*  
Mercredi 11 avril 2018, INHA, Paris.  
Coordination : Jean-François Cabestan et Stéphanie de Courtois.

• *Deuxième séminaire de restitution des travaux du programme de recherche Architecture du XX<sup>e</sup> siècle, matière à projet pour la ville durable du XXI<sup>e</sup> siècle*  
Mercredi 30 mai 2018, Paris.  
Présentation du projet de Christel Palant-Frapier : "Intervenir dans les logements reconstruits : de la méthodologie de recherche aux stratégies d'action"  
Programme interministériel de recherche : ministère de la Culture, ministère de la Transition écologique et solidaire, ministère de la Cohésion des territoires. En lien avec le Plan urbanisme construction architecture (PUCA), l'Agence nationale pour le renouvellement urbain (ANRU), la Caisse des dépôts et consignations et l'Union sociale pour l'habitat.

• *Expérimentations pédagogiques*  
Jeudi 14 juin 2018, ENSA-V  
Séminaire des enseignants-chercheurs de l'ENSA-V.  
Coordination et modération : Sophie Brones et Éric Chauvier.  
Organisé par le LéaV pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, le séminaire des enseignants de l'ENSA-V

permet de présenter et d'échanger à propos de recherches en cours ou d'expériences en matière d'enseignement de l'architecture. Il doit permettre de favoriser la connaissance réciproque des approches et disciplines dans lesquelles s'inscrivent les pratiques professionnelles et de recherche des enseignants en école d'architecture. Son enjeu est d'adapter les pratiques pédagogiques aux mutations qui surviennent dans le métier d'architecte. Ce séminaire interdisciplinaire prend la forme d'un atelier de travail ouvert aux enseignants-chercheurs de l'ENSA-V, aux étudiants, ainsi qu'à un public extérieur. Cette deuxième édition du séminaire est consacrée à la question des pratiques pédagogiques. Elle donne lieu à des contributions autour d'expériences d'enseignement qui dans leur conception et leur mise en œuvre renouvellent les modalités de partage des connaissances et d'enseignement du projet en architecture. Elles tissent aussi des ponts entre pratiques pédagogiques et enjeux de recherche.

• *Tourism and Mobility, International Research Seminar*

12-13 juillet 2018, ENSA-V.

Organisé par Designing Heritage Tourism Landscapes International Network, ENSA-V, LéaV et avec le soutien de AMUP Research Laboratory and IMM Chair.

Coordination : Roberta Borghi.

• *Séminaire de rentrée de l'axe de recherche Matières à expérimentation*

Vendredi 19 octobre 2018, ENSA-V.

Coordination : Stéphane Berthier.

• *Le paysage à travers les disciplines*

Vendredi 16 novembre 2018, ENSA-V.

Journée d'études co-organisée par le Master TDPP, l'École nationale supérieure de Paysage et le Master JHPP, École nationale supérieure d'architecture de Versailles.

• *Circulations et dessins dans les parcs et jardins d'hier. Quelles allées pour aujourd'hui ?*

Vendredi 23 novembre 2018, ENSP.

Journée professionnelle co-organisée par le Master JHPP, l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles et l'École nationale supérieure de Paysage.

• *Patrimoine en paradoxes*

Jeudi 20 décembre 2018, ENSA-V.

Coordination et modération : Stéphanie de Courtois.

Journée organisée par le master JHPP, "Jardins historiques, patrimoine et paysage" de l'ENSA-V/ Paris1 Panthéon-Sorbonne, mutualisée avec le master TDPP, "Théories et démarches du paysage" de l'ENSP-Versailles.

• *L'intelligence des chantiers*

23 janvier 2019, CAPA, Paris.

• *Italie 1955-1981, Design et Langage, saison 2*

15 mars, 24 mai, 7 juin, 21 juin 2019, Paris.

• *Logement collectif et aménagements paysagers*

Journée d'études, 10 avril 2019, INHA, Paris

Organisation : Jean-François Cabestan (Paris 1), Stéphanie de Courtois (LéaV/ENSA-V) et Denis Mirallié (LéaV/ENSA-V).

Il s'agissait d'une journée d'étude à caractère militant : relever et étudier une dimension peu connue des différentes formes d'appropriation du territoire à l'usage domestique, sportif ou vacancier, trop souvent dominée par le discours des architectes, qui ne considèrent que le bâti, le plein, et très rarement les vides, c'est-à-dire les espaces ouverts et découverts. Or c'est souvent sur ces derniers que repose la qualité environnementale des ensembles considérés, peut-être bien davantage encore que sur les objets construits.

Contributions à la Biennale d'architecture et de paysage d'Île-de-France :

• *3ème séminaire Villes, Territoire, Paysage. Les écoles dans leur territoire*

13-14 juin 2019, ENSP et ENSA-V.

Organisé à Versailles par le réseau "Ville, Territoire, Paysage" des écoles d'architecture et de paysage, par l'École nationale supérieure de Paysage et l'École nationale supérieure d'architecture et leur laboratoire respectif (LéaV/ ENSA-V et LAREP/ ENSP), avec le soutien de la Drac Île-de-France.

Les sites des deux écoles accueilleront ce 3<sup>e</sup> séminaire, permettant également de découvrir les expositions de la Biennale d'architecture et du paysage.

• *Les inondations en métropole (francilienne), entre risques et opportunités. Évolution de la pratique des concepteurs*

Jeudi 20 juin 2019, ENSA-V.

• *Vers une « Synthèse des arts »*

Séminaire doctoral, 26 juin 2019, ENSA-V

## COLLOQUES INTERNATIONAUX

• *Arti e Architettura. Il contributo di André Bloc 1950-1970*

Mardi 15 mai 2018, Iuav, Venise, Italie.

Colloque organisé par le LéaV / ENSA-V, l'Archi-

vio del Moderno / Académie d'architecture, Mendrisio, Université de la Suisse italienne, et le Cluster He Modern / Università Iuav Venise.

• *Architecture de la catastrophe, Lieux et rituels de l'utopie et de la dystopie*

19-20 octobre 2018, ENSA-V Auditorium, Versailles.

14-16 mai 2019, LEAP – Faculté de l'aménagement, Montréal.

Organisé en partenariat par le LéaV et le LEAP (Université de Montréal), avec le concours du ministère de la Culture.

## 2.4 | PUBLICATIONS

### OUVRAGES ET NUMÉROS DE REVUES

• *Revue fabricA*

Valorisation du travail de recherche sous la forme d'articles en direction de la communauté scientifique et des enseignants et étudiants des écoles d'architecture

- LéaV, ENSA de Versailles – numéro 11, 2017, parution février 2018.

- LéaV, ENSA de Versailles – numéro 12, 2018, parution février 2019.

Directrice de publication : Catherine Bruant /

Rédaction et introduction : Catherine Bruant et Nathalie Simonnot.

• *L'architecture au quotidien : regards sur des représentations ordinaires*

Éric Monin et Nathalie Simonnot (dir.), publié en mars 2018, « Profils. Revue de l'Association des historiens de l'architecture – AHA », n°1.

La première livraison de la revue Profils s'intéresse aux images d'architectures qui imprègnent notre quotidien.

• *Architectures et espaces de la conservation, 1959-2015. Archives, bibliothèques, musées*

Nathalie Simonnot et Rosine Lheureux (dir.),

publié le 31 mai 2018, Presses Universitaires du Septentrion.

• *Le voyage de l'architecte*

Philippe Potié, publié le 21 juin 2018, éditions Parenthèses.

• *Chris Marker, les médias et le XX<sup>e</sup> siècle. Le revers de l'histoire contemporaine*

Vincent Jacques, publié le 12 juillet 2018, Editions Créaphis.

• *Les controverses du monument*

Catherine Bruant (dir.) et Maud Nys, coordination éditoriale, publié le 25 juillet 2018.

Publication des actes des journées d'études organisées le 15 janvier 2016 à l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles autour de la notion de "monument".

• *Esthétique du jardin paysager allemand XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*

Stéphanie de Courtois, Marie-Ange Maillet et Eryck de Rubercy (dir.), publié le 27 septembre 2018, éditions Klincksieck

• *Sublimes Visions, Architectures dans les Alpes*  
Susanne Stacher, publié le 22 octobre 2018,  
Éditions Angewandte

• *Faces*, journal d'architecture  
- n°74 - Paolo Amaldi (dir.), novembre 2018  
Consacré au canton du Tessin. Depuis vingt  
ans, cette région est devenue le creuset d'un  
enseignement de l'architecture : Accademia di  
architettura, Archivio del Moderno (où sont  
déposés bon nombre des fonds des architectes  
tessinois) et Seminario de Monte Carasso  
constituent des lieux où étudiants et chercheurs  
se confrontent à la problématique territoriale et  
urbaine.

- n°75 - Annalisa Viati Navone (dir.), printemps  
2019,  
Numéro sur la Synthèse des arts

• *Histoire d'un projet, de la demande à l'usage*  
Loïc Couton et Jean-Jacques Terrin, publié en  
mai 2019, Éditions In Folio

• *Architectes et ingénieurs face au projet*  
Jean-Baptiste Marie, publié en juin 2019, Édi-  
tions le Moniteur

I  
U  
A  
V

Università Iuav  
di Venezia

énsa-v  
école nationale supérieure  
d'architecture de versailles



# TOURISM & MOBILITY

3<sup>rd</sup> international research seminar

promoted by international network

Designing Heritage Tourism Landscapes

directed by Roberta Borghi and Catherine Bruant

with Cristiana Mazzoni and Andreea Grigorovschi

organized by ENSA Versailles, LéaV Research Laboratory

in collaboration with AMUP Research Laboratory, IMM Chair

12 > 13 July 2018

École Nationale Supérieure  
d'Architecture de Versailles



Roberta Borghi



## ARCHITECTURE DE LA CATASTROPHE Lieux et rituels de l'utopie et de la dystopie

Colloque

19 et 20 octobre 2018  
École nationale supérieure d'architecture de Versailles  
Auditorium de la Forge

Jean de Bruges, L'apocalypse, Château d'Amiens © S. Stacher

Colloque organisé en partenariat par le LéaV,  
École nationale supérieure d'architecture de Versailles  
et le LEAP, Université de Montréal

Avec le concours du ministère de la Culture



LéaV  
laboratoire de l'école  
d'architecture de versailles

leap  
architecture

école nationale supérieure  
d'architecture  
de versailles

5, avenue de Sceaux - 78000 Versailles

## LIEUX ET RITUELS DE L'UTOPIE ET DE LA DYSTOPIE

Colloque international / LEAP (Montréal) + LéaV (Versailles)  
Université de Montréal / Faculté de l'aménagement / salle 1150  
Du 14 mai (16h00) au 16 mai 2019 (16h00)  
[www.leap-architecture.org](http://www.leap-architecture.org)  
Entrée libre sur inscription à [leap.labo@gmail.com](mailto:leap.labo@gmail.com)

ARCHITECTURE DE LA CATASTROPHE

I  
U  
A  
V

Università Iuav  
di Venezia

CLUSTERLAB  
HE-MODERN  
HERITAGE, CULTURE  
AND MODERN DESIGN

école nationale supérieure  
d'architecture  
de versailles

LéaV  
laboratoire de l'école  
d'architecture de versailles

Archivio  
del Moderno

# ARTI E AR- CHITETTURA

Il contributo di André Bloc  
1950-1970

15 maggio 2018



André Bloc, Sculture habitable n. 1 (Montréal, 1962)



■Diplômés 2019 © Pierre Louis Mabire

**S'ENGAGER POUR**

**LA RÉUSSITE**

**3**

**DE TOUS LES**

**ÉTUDIANTS**

# 3.1 | ADMISSIONS RECRUTEMENT

## 3.1.1 | Programme égalité des chances

L'ENSA-V sous l'égide de la fondation Culture et Diversité participe au programme d'accès aux grandes Ecoles de la Culture.

Ce programme accompagne depuis 2009 des lycéens vers des études en architecture grâce au programme mis en place par la fondation, les ministères de la Culture et de l'Education nationale et 16 Ecoles nationales supérieures d'architecture (ENSA).

Chacune des Écoles partenaires du programme sensibilise les élèves de son territoire par des interventions dans les lycées.

L'objectif est de favoriser l'égalité des chances dans l'accès aux ENSA pour des élèves de terminale scolarisés dans des établissements technologiques ou professionnels liés au domaine de l'architecture, ou dans des établissements d'enseignement général relevant de l'éducation prioritaire, et qui manifestent le désir de poursuivre des études en architecture au-delà du baccalauréat.

Une trentaine d'élèves de terminale, principalement en filières professionnelle et technologique, participe ensuite au stage Égalité des Chances organisé au sein d'une école d'architecture afin de se préparer aux procédures d'admission. Ce stage d'une semaine a lieu pendant les vacances scolaires de février. Les élèves bénéficient de cours, de visites de monuments, de chantiers et d'agences, ainsi que de rencontres avec des enseignants et des professionnels. Ils réalisent également un projet architectural (d'aide à la production de maquettes).

Ils passent ensuite les épreuves d'admission aux concours dans les mêmes conditions que les autres bacheliers. Une fois entrés en ENSA, ils bénéficient d'une aide pédagogique et culturelle et, pour les boursiers, d'une aide financière.

Les ENSA partenaires du programme sont : l'ENSA Grenoble, l'ENSA Normandie, l'ENSA Montpellier, l'ENSA Marne-la-Vallée, l'ENSAP Bordeaux, l'ENSAP Lille, l'ENSA Strasbourg, l'ENSA Paris-Val de Seine, l'ENSA Clermont-Ferrand, l'ENSA Bretagne, l'ENSA Marseille, l'ENSA Nantes, l'ENSA Paris-Malaquais, l'ENSA Saint-Étienne, l'ENSA Toulouse et l'ENSA Versailles.

### → *Bilan*

- 18 interventions dans les lycées entre les mois de septembre et de décembre 2018.
- 594 élèves participants soit en moyenne 40 élèves par présentation et venant d'au moins 30 classes différentes.
- Candidatures  
53 candidatures issues de 10 lycées partenaires.
- Critères de sélection : économiques et sociaux, motivation de l'élève, adéquation entre le projet de l'élève et des études en ENSA, académique.  
30 élèves sélectionnés pour le stage Égalité des Chances en ENSA  
18 garçons et 12 filles  
12 boursiers du secondaire  
12 issus de filière technologique (STI2D, STD2A), 11 issus de filière professionnelle (TB2E, TB2A, ERA), 7 issus de filière générale (ES, S, SI).

### → Résultats

19 élèves admis en ENSA pour la rentrée 2019 dont 4 à l'ENSA-V.

Le Stage Egalité des Chances 2018/2019 s'est déroulé à l'ENSA de Nantes.

En 2019-2020 l'ENSA de Versailles accueillera le stage d'immersion qui sera encadré par Olivier Baudry et Jérémie Dalin. Il se déroulera du 10 au 14 février 2020.

## 3.1.2 | Recrutement 2018-2019

### 2018

#### → Admission / recrutement

• 2.026 candidatures en 1<sup>ère</sup> année via Parcoursup selon la procédure "Admissibilité sur dossier – admission sur entretien".

Afin d'assurer la plus grande égalité de traitement possible, aux 683 candidats convoqués pour un entretien le samedi 12 mai à l'ENSA-V se sont ajoutés 73 candidats passant leur entretien par Skype car résidant hors de métropole.

330 candidats ont été classés parmi ceux reçus à l'école et 31 parmi ceux ayant fait l'entretien à distance.

Les derniers candidats admis étaient respectivement classés 228<sup>ème</sup> et 31<sup>ème</sup>.

123 candidatures en 1<sup>ère</sup> année via Campus France ou DAP jaune.

19 admissions et 14 inscriptions

Les candidats inscrits sont issus principalement du Maroc (7), puis de Corée du Sud (3) et de Turquie (2).

• 122 candidatures pour une admission en cours d'études auxquelles s'ajoutent 28 demandes de transferts issues d'ENSA.

Mise en place pour la 1<sup>ère</sup> fois d'une procédure « Admissibilité sur dossier – admission sur entretien » tout en permettant à la commission d'équivalence de procéder à une admission directement sur dossier pour les meilleurs candidats.

37 admissions, dont 4 pour les transferts, en Licence 2 (21), Licence 3 (6) et Master (10).

20 inscriptions en Licence 2 (13), Licence 3 (2) et Master (5).

38 candidatures pour une admission en cours d'études via Campus France ou DAP jaune. 10 admissions donnant toutes lieu à une inscription.

Les candidats inscrits sont issus principalement de Chine(3) et du Sénégal (3) et l'intégration se fait essentiellement en 1<sup>ère</sup> année de cycle Master.

#### → Programme égalité des chances

A la suite de la présentation avec un enseignant et une étudiante de l'ENSA-V, des études et de la pratique de l'architecture dans les lycées Viollet Le Duc de Villiers Saint Frédéric et Le Corbusier de Poissy en 2017, 2 visites ont été organisées pour les lycéens volontaires.

Une visite de l'école : centre d'art, médiathèque, atelier 13 ainsi qu'une séance de questions-réponses avec une monitrice de Master.

Une visite à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine lors de l'exposition "Alvar Aalto : architecte et designer" juste avant les entretiens d'admission avec Olivier Baudry, enseignant TPCAUI.

Parmi les 7 candidats issus de ces 2 lycées admis à l'école, 4 ont choisi d'intégrer totalement le programme « Égalité des chances » et de bénéficier notamment d'une heure de tutorat par semaine avec une étudiante de Master.

Lors du dernier trimestre calendaire 2018, de nouvelles interventions ont été effectuées auprès des lycées.

2019

→ *Admission / recrutement*

• 2.126 candidatures en 1<sup>ère</sup> année via ParcoursSup selon la procédure « Admissibilité sur dossier – admission sur entretien ».

Les entretiens Skype pour les candidats non métropolitains ont été renouvelés. Le mercredi 8 mai se étaient programmés 617 entretiens dans l'école et 88 à distance.

295 candidats ont été classés parmi ceux reçus à l'école et 55 parmi ceux ayant fait l'entretien à distance.

114 candidatures en 1<sup>ère</sup> année via Campus France ou DAP jaune.

11 admissions : Turquie (4), continent américain (4).

• 128 candidatures pour une admission en cours d'études auxquelles s'ajoutent 14 demandes de transferts issues d'ENSA.

Renouvellement de la procédure « Admissibilité sur dossier – admission sur entretien » tout en permettant à la commission d'équivalence de procéder à une admission directement sur dossier pour les meilleurs candidats.

41 admissions, dont 5 pour les transferts, en Licence 2 (19), Licence 3 (8) et Master (14).

45 candidatures pour une admission en cours d'études via Campus France ou DAP jaune

7 admissions en Licence 2 (1), Licence 3 (2) et Master (7).

→ *Programme égalité des chances*

Les lycéens volontaires issus des 2 établissements partenaires ont été reçus pour :

• une visite de l'école : centre d'art, médiathèque, atelier et séance de questions-réponses avec une monitrice de Master.

• la présentation du chantier du siège social de Nature et Découvertes à Versailles, projet de Patrick Bouchain, présenté par une médiatrice.

6 lycéens ont été sélectionnés pour participer au stage Égalité des chances à l'ENSA-Nantes du 25 février au 1<sup>er</sup> mars.



■ Visite du chantier Nature & Découvertes

## 3.2 | PLAN ÉTUDIANT

A la rentrée 2018 une réflexion a été engagée sur les étudiants et les grandes lignes d'un plan étudiant lancées dont les 3 grands axes sont :

### 3.2.1 | L'expérience étudiante : garantir l'autonomie et la réussite des étudiants

Le développement et l'accompagnement des associations étudiantes s'est intensifié.

L'ENSA-V se réinvestit dans ses associations étudiantes sous forme de transfert d'expérience, de compétence et d'aide à la "professionnalisation" :

- Réorganisation de la visibilité des associations et de leurs missions : organisation du premier forum des associations le 16 octobre 2018
- Aide au développement de nouvelles associations : Badass et "les entrevues de l'architecture"
- Engagement des étudiants sur les temps forts de l'école : lors de la journée Portes Ouvertes le 2 février 2019 ont été réunis pas moins de 50 étudiants bénévoles qui toute la journée ont accueilli, orienté et renseigné le public sur leur école.

L'école associe désormais en amont les associations à tous les événements de l'école, et les engage à s'y investir si elles le souhaitent.

Ainsi la vie associative devient un véritable relais de développement pour l'école, elle permet également le développement personnel des étudiants et contribue au bien être pendant les études :

- Sport avec Badass (+ de 10 disciplines sportives accessibles chaque semaine) et Archiveoile.

- Culture avec les Entrevues de l'architecture qui ont organisé un festival "cinéma et architecture" en mai / juin 2019 pendant la biennale

- Création d'une radio, "Radiooo Bap !" pendant la biennale portée par 6 étudiants. Création du podcast Interférences

- Transformation des espaces de travail (numériques et physiques) et création d'espaces dédiés : la réflexion sur la refonte des « ateliers » et la création d'espaces de travail nouveaux favorisant les interactions entre étudiants mais également avec les enseignants et les administratifs et répondant aux enjeux stratégiques de l'école à venir a été lancée. Un premier appel à idée a été adressé aux étudiants fin juin 2019, il sera suivi de journées ouvertes de réflexion inter promo et du lancement d'un concours d'architecture pour la création de nouvelles formes d'ateliers.

## 3.2.2 | Accompagner les parcours jusqu'à l'entrée dans la vie professionnelle

Outre un suivi pédagogique individualisé rendu possible par la taille de l'école, l'organisation des espaces et l'accès à l'administration, l'ENSA-V accompagne également les parcours de ses étudiants vers la vie professionnelle :

- Stages / architectonik / HMONP
- Concours Jeunes talents

Avec le soutien du Fonds de dotation Crédit Agricole d'Ile de France Mécénat, l'ENSA-V a organisé un concours « Jeunes Talents » destiné à réaménager la nef, vaste salle qui abrite encore les traces de sa fonction d'origine, la petite écurie du château.

Le jury, réuni le 12 juin 2019 à 14h30, s'est féli-

cité du nombre de dossiers déposés, 11, et de la qualité des projets.

Le jury a décerné 3 prix :

- 1er prix : 6000 €, équipe JT15 Aline Portalier, "Le système des objets" (Guillaume Ramillien, enseignant référent).
- 2ème prix : 2500 €, équipe JT1 Guilhem Solère et Telmo Escapil-Inchauspé "A Nef.", (Nicolas Simon et Thomas Raynaud, enseignants référents).
- 3ème prix : 1500 €, équipe JT6 Tom Floquet, Anatole Poirier, Alex Roux et Juliette Soubrane "Workshop", (Nicolas Dorval-Bory, enseignant référent).

## 3.2.3 | Construire et s'appuyer sur un réseau alumni

Avec pour objectif la célébration des 50 ans de l'école, le travail sur le réseau alumni et la constitution d'un fichier stable pour les 10 dernières années a été réalisé.

Les anciens élèves seront au cœur du dispositif des 50 ans et mis à l'honneur lors d'un dîner qui leur permettra de renouer les liens avec leur école et d'en redécouvrir les lieux.

# 3.3 | LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Une formation unique en Ile de France : la formation professionnelle continue diplômante.

A la rentrée de septembre 2018, l'ENSA-V a ouvert sa formation professionnelle continue diplômante en vue d'obtenir dans un premier temps

le Diplôme d'études en architecture (valant grade de licence en 2 ans) puis le Diplôme d'Etat d'architecte (valant grade de master, également en 2 ans).

En l'absence d'ENSA proposant une telle formation en Ile-de-France, l'ENSA-V s'est fortement engagée pour proposer cette formation à

des adultes travaillant déjà dans des domaines connexes à l'architecture.

L'élaboration de la maquette pédagogique et le choix des enseignants intervenants dans les différents champs disciplinaires (projet architectural et urbain, représentation, anthropologie, construction,) ont fait l'objet d'une grande attention pour offrir une formation particulièrement adaptée à ces profils d'adultes et de professionnels.

#### → *Rentrée 2018*

Pour le cycle licence, sur 24 candidats, 20 ont été retenus par un jury composé d'enseignants de l'ENSA-V après correction des épreuves écrites et entretiens : 19 hommes et 1 femme (sur les 3 candidates). Plusieurs nationalités sont représentées : 17 sont français, 3 sont étrangers (turc, colombien et camerounais).

Les profils et les situation professionnelles sont variées : 6 sont titulaires d'un master, 8 ont une formation BTS, 1 étudiant a une licence aménagement du territoire ; ils exercent les métiers d'ébéniste, de designer, d'architecte d'intérieur, de gérant de société de travaux, de chef de projet, ...

Le 1er cycle de formation conférant le grade de licence comporte 900 h encadrées. Les cours ont lieu tous les 15 jours les jeudis, vendredis et samedis matin et une semaine intensive par semestre. La formation débute par un voyage d'études qui s'est déroulé dans la ville du Havre reconstruite par Auguste Perret. Il s'agit d'une immersion dans le groupe pour impulser des affinités et solidarités fondamentales pour s'engager dans ce cursus de 4 ans ambitieux.

La première année a été l'occasion d'aborder la question de la petite et de la grande échelle comme étant indissociables et simultanées. La deuxième année permettra de concevoir un projet d'équipement puis un projet de logement collectif en mutualisation avec le projet de la formation initiale (P32).

Chacun des 4 semestres de la licence met à l'honneur un objectif spécifique commun aux diverses disciplines enseignées : S1 : Dessiner – Mesurer ; S2 : Imager – Schématiser ; S3 : Modeler – Modé-

liser ; S4 : Réaliser - Produire.

A l'issue de ces deux années de licence les étudiants qui ont validé l'ensemble des enseignements intègrent en partie le programme de la formation initiale de Master.

#### → *Rentrée 2019*

##### ● Admission en cycle Licence

Un examen d'admission a eu lieu en avril et mai 2019 pour la rentrée de septembre 2019 : 25 candidats se sont présentés (6 femmes et 19 hommes). 20 ont été acceptés et 16 ont confirmé leur inscription en licence, 4 femmes et 12 hommes (8 BTS, 2 dessinateurs industriels, exerçant les métiers d'économiste de la construction, d'architecte d'intérieur, de responsable de conception/graphiste).

##### ● Admission en cycle Master

16 candidats ont déposé un dossier, 11 (7 hommes et 4 femmes) ont confirmés leur inscription. Les étudiants de master intégreront la formation initiale pour le projet. Les cours sont prévus tous les mardis. Les étudiants feront leur choix de projet de master (P45) de la même façon que nos étudiants en formation initiale. Des cours d'initiation à la recherche le samedi matin ainsi qu'une semaine intensive sur les normes de la profession et le droit sont également prévus.

#### → *Formation professionnelle Bim niveau 1*

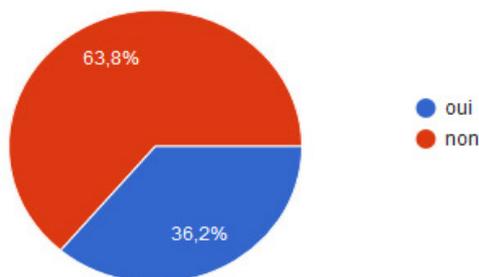
Une formation BIM sur REVIT dans le cadre de la formation professionnelle a été proposée en février 2019. Cette formation a attiré 7 personnes tous en activité professionnelle dans des cabinets d'architecte qui souhaitaient se former sur ce logiciel.

La formation d'une durée de 35 heures sur 5 jours a été délivrée par un professionnel praticien pendant la semaine de vacances des étudiants.

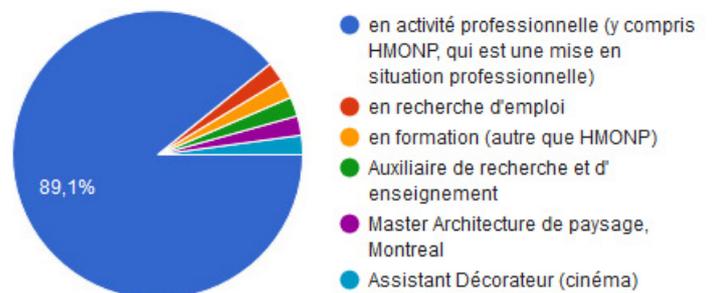
# 3.4 | OBSERVATOIRE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Résultats de l'enquête menée auprès des diplômés 2018 (DEA)

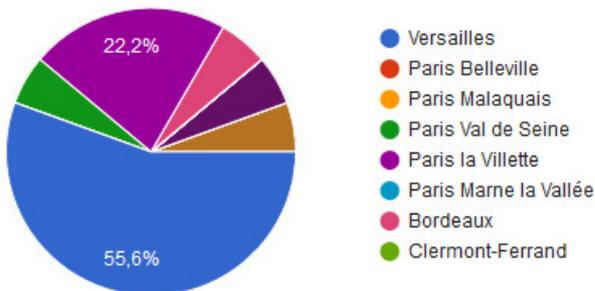
→ Êtes-vous inscrit en HMONP ? *47 réponses*



→ Quelle est votre situation professionnelle ? *46 réponses*



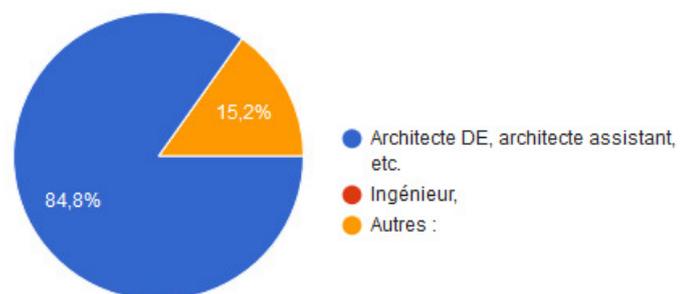
→ Si oui, dans quelle ENSA ? *18 réponses*



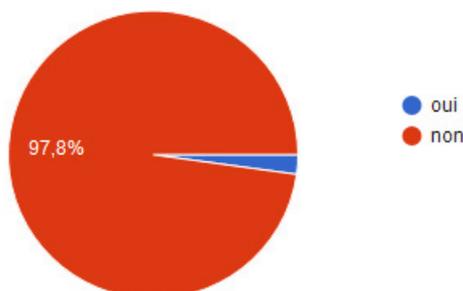
Si vous êtes en formation, autre que HMONP, précisez la nature de la formation ? *3 réponses*

- Dpea architecture navale
- Master : cycle d'urbanisme de Sciences Po
- DPEA Recherches à l'ENSAPLV

→ Quelle activité exercez-vous, en tant que principale source de revenus ? *46 réponses*

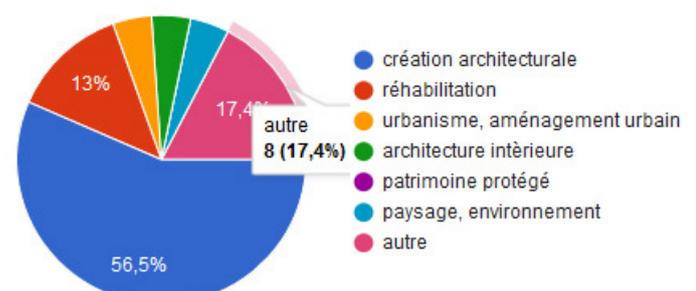


→ Doctorat : Êtes-vous en doctorat ? *46 réponses*

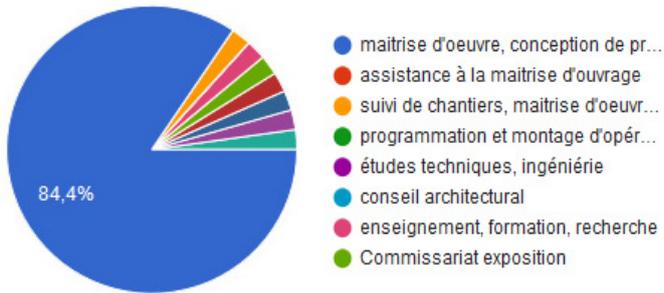


Si oui, dans quelle ENSA êtes-vous inscrit en doctorat ? *1 réponse*  
- Université de Montréal

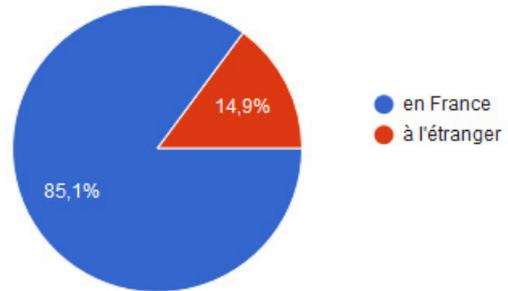
→ Dans quel(s) domaine(s) professionnel(s) exercez-vous ? *46 réponses*



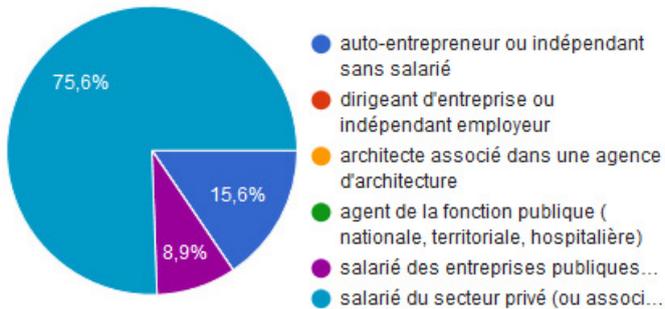
→ Quel(s) type(s) d'activité(s) exercez-vous ?  
45 réponses



→ Dans quel pays exercez-vous votre activité principale ? 47 réponses



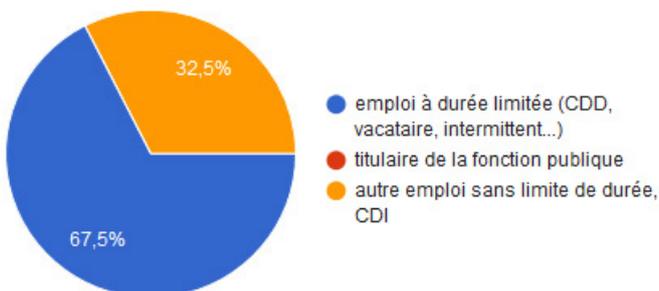
→ Quel est votre statut dans votre activité principale ? 45 réponses



→ Dans quelle région de France ? 39 réponses



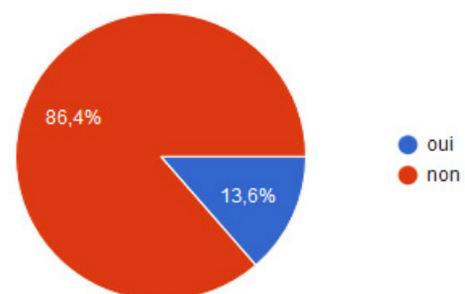
→ Quel est votre type d'emploi ? (salariés uniquement) 40 réponses



→ Dans quel pays étranger ? 7 réponses

-Allemagne : 2  
-Belgique : 1  
-Liban : 1  
-Canada : 1  
-Argentine : 1  
-Maroc : 1

→ Exercez-vous une activité complémentaire ? 44 réponses



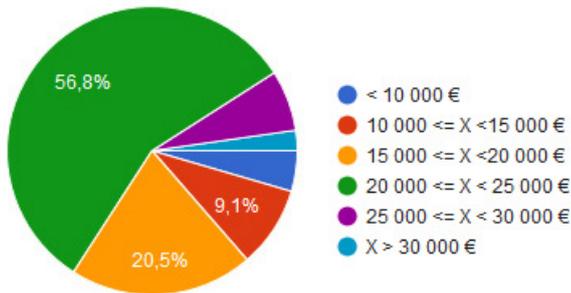
→ Dans quel type de structure exercez-vous votre activité principale ? 45 réponses



→ Si oui, quelle activité complémentaire exercez-vous ? 6 réponses

-auto entrepreneur  
-rédactrice pour une revue d'architecture  
-enseignement, recherche  
-guide culturel  
-auxiliaire de recherche  
-dessinateur de plans

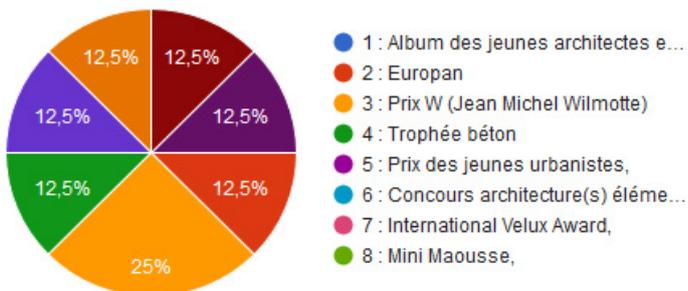
→ Quel est le montant approximatif de vos revenus professionnels annuels (en net) ? *44 réponses*



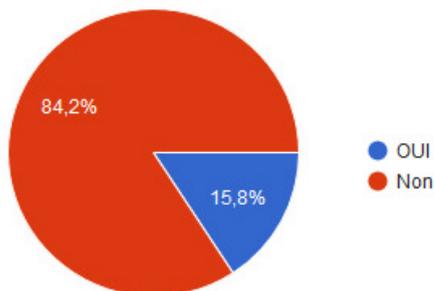
→ Dans quel délai avez-vous obtenu votre 1<sup>er</sup> emploi ? *47 réponses*



→ Avez-vous participé à l'un de ces concours ou prix destinés aux jeunes architectes ? *8 réponses*



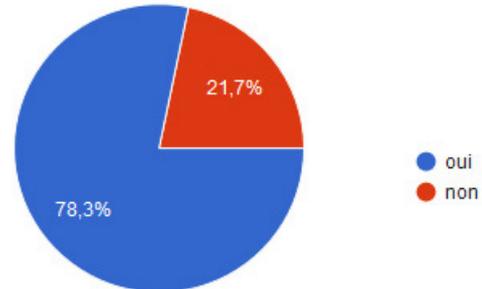
→ Avez-vous été lauréat ou remarqué à l'occasion de votre participation à l'un de ces concours ? *19 réponses*



→ Souhaitez-vous apporter un commentaire sur ces dernières questions ? *2 réponses*

*-plusieurs types d'activité ; réhabilitation et création  
-je suis au 4/5 pour effecteur ma formation DPEA recherches (1j/semaine)*

→ Estimez-vous que votre activité principale est en rapport avec votre diplôme ? *46 réponses*



→ Quels enseignements non reçus à l'école auraient pourtant été utiles ? *31 réponses*

*-chantier  
-Revit  
-Logiciel BIM  
-La maîtrise du BIM. Des notions de management et de gestion de projet avec des collaborateurs. Des notions de marketing, vente, commerce, dans la mesure où nous effectuons une activité commerciale, il faut savoir se vendre. Des cours d'expression orale à un niveau assez poussé : c'est un des piliers du métier d'architecte et il est très peu enseigné.*



■Diplôme 2019, Xiaoyu Gu © Pierre Louis Mabire



■Exposition Augures dans la nef ©Pierre Louis Mabire

**ACCUEILLIR TOUS**

**LES PUBLICS**

**4**

# 4.1 | LA BIENNALE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE

La première biennale d'architecture et de paysage d'Île-de-France, la BAP! s'est tenue à Versailles et en partie à l'ENSA-V entre le 4 mai et le 13 juillet 2019. Soutenue par la Région cette biennale réaffirme une politique d'aménagement et d'urbanisme et a proposé un grand événement pour les professionnels ainsi que de nombreuses animations pour le grand public.

Cette manifestation, pendant laquelle l'ENSA-V aura accueilli (hors visites de groupes et visites scolaires) plus de 20 000 visiteurs constitue un événement majeur pour la visibilité de l'école, celle du territoire et la promotion de l'architecture et des acteurs du cadre de vie.

Dans le sillage de l'accord de Paris sur le climat, la BAP! a permis de faire état des expériences menées sur le territoire francilien et dans de nombreuses métropoles à travers le monde, afin de répondre aux défis climatiques et aux besoins de solutions innovantes qui construiront la ville nature de demain.

L'exposition Augures, développée par Djamel Klouche dans la galerie des moulages et la Nef de la Petite Ecurie a constitué une visée prospective et a permis une sensibilisation du grand public qui a pu vivre l'expérience de la ville de demain à travers une immersion au cœur d'innovations concrètes, aussi bien locales qu'internationales.

La construction de 3 pavillons pérennes :

- Un café d'été (Piovenefabi architects)
- Une classe d'été (Go Hasegawa architects)
- Une petite école d'architecture (MOS architects)

a permis la poursuite de ce travail de diffusion et de transmission de la culture architecturale au sein de l'ENSA-V ainsi que la pérennisation de l'ouverture au grand public initié pendant cette biennale.

La Biennale d'architecture et de paysage d'Île-de-France en chiffres :

- 71 jours d'exposition
- 4 acteurs publics réunis autour d'un même projet : la Région Île-de-France, le musée du Louvre, le Château de Versailles et la Ville de Versailles.
- 6 grandes expositions dans 6 lieux d'exception
- 12 grands débats d'experts en ouverture de l'événement
- 2 écoles renommées : l'École nationale supérieure d'architecture et l'École nationale supérieure de paysage.

# 4.2 | LA PETITE ÉCOLE D'ARCHITECTURE ET L'ACCUEIL DU JEUNE PUBLIC

Dans le cadre de la BAP! l'ENSA-V s'est dotée de 3 pavillons réalisés par des architectes internationaux dont la Petite Ecole d'Architecture réalisée par MOS architects et installée dans la cour sud. Tout au long de la biennale le pavillon a permis de développer une programmation à l'intention du jeune public répondant ainsi à la mission de diffusion de la culture architecturale des ENSA et à la transmission de l'architecture vers le grand public.

Du 4 mai au 13 juillet la petite école a accueilli :

- des ateliers pour scolaires
- des workshops en famille
- des rendus des projets académiques portés par la Maréchalerie durant l'année

Cette petite école est pérenne, elle permettra d'accueillir au second semestre une programmation à destination du jeune public, des scolaires (de la maternelle au lycée) sous la forme d'invitations et de carte blanche à des architectes, artistes et designers.

## → *Accueil du jeune public pendant la biennale*

### WORKSHOPS EN FAMILLE

(20 personnes / workshop)

Les samedis 11 mai, 25 mai, 22 juin et 6 juillet

De 14h à 16h - A partir de 5 ans

Précédés d'une visite de l'exposition Augures, les workshops en famille sensibilisent les participants aux enjeux de l'architecture et à l'expérimentation des techniques de construction avec différents matériaux.

### VISITES ATELIERS DE L'EXPOSITION AUGURES

Entre le 10 mai et le 4 juillet / 19 classes de la maternelle au lycée.

Actions à destination du public scolaire (environ

780 personnes) - CAC /La Maréchalerie

24 visites commentées ou visites atelier à destinations du public scolaire des Yvelines dont 4 dans le cadre du programme « les enfants du Patrimoine organisé avec le CAUE 78. 3 visites d'exposition à destination des enseignants  
Visite Atelier du Samedi - (74 participants)

Les premiers samedis du mois, La Maréchalerie a proposé des visites gratuites à destination des enfants de 6 à 12 ans. Suivies d'un atelier plastique elles ont permis de familiariser les participants à l'art contemporain, son vocabulaire et ses formes expressives, tout en stimulant la créativité de chacun !

### PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL EN TERRITOIRE ÉDUCATIF (anciennement dispositifs PEAC) en Yvelines – CAC La Maréchalerie

Les PEAC s'inscrivent dans les enseignements obligatoires dans les établissements scolaires du premier et second degré sous tutelle du Ministère de l'éducation Nationale. Ils se déroulent sur toute une année scolaire. Le projet s'intègre aux programmes et aux horaires de la classe. Les élèves travaillent pendant une période de l'année scolaire autour d'un projet conçu par l'enseignant et l'artiste invité. L'artiste intervient dans la salle de classe ou à l'extérieur et il s'adapte au niveau des élèves. A la fin du projet, une restitution est organisée pour présenter les expériences conduites.

En 2018, 6 projets PEAC ont été coordonnés par le centre d'art dans les Yvelines avec 6 écoles.

(10h d'interventions en primaire, et 15h pour le secondaire)

- Établissements d'enseignement primaire
- Bougival, Ecole maternelle Monet - Artiste invitée : Elsa Guillaume

- Versailles, Ecoles Élémentaires Carnot et Lully Vauban - Artiste invitée : Julia Gault
- Versailles, Ecole Élémentaire Paul Langevin - Artiste invitée : Alice Louradour
- Etablissements d'enseignement Secondaire
- Bois d'Arcy, Collège Mozart - Artiste invitée : Cécile Beau
- Saint-Germain-en-Laye, Collège Debussy - Artiste invité : Nicolas Fenouillat
- Trappes, Lycée Matisse - Artiste invitée Laura Gozlan

Une exposition de restitution des projets PACTE a été organisée le week-end du 16 et 17 juin à l'ENSA-V. Un vernissage de l'exposition a eu lieu le vendredi 15 juin de 17h à 20h. Les artistes, les enseignants ainsi que les familles des enfants ayant participé aux projets étaient présents.



■ Workshop en famille lors de la Bap!

## 4.3 | LE CENTRE D'ART - LA MARÉCHALERIE

La programmation 2018 de La Maréchalerie basée sur la production d'œuvres in situ, s'est construite avec plusieurs acteurs culturels et artistiques nationaux et internationaux.

Cette année, le centre d'art a présenté trois expositions, une exposition de Stéphane Thidet et exceptionnellement, deux projets collectifs (Kodomo No Kuni et Taches Aveugles)

Ces deux projets collectifs ont permis de mettre en place des échanges internationaux en particulier à travers la recherche sur le Liban et celle sur les aires de jeu au Japon avec plusieurs partenaires institutionnels en France et à l'étranger (Beaux-Arts de Paris, Villa Kujoyama, ALBA, Fondation Matta, FMAC Genève, Pro Helvetia, FRAC Dunkerque, Frac Ile de France,)

Un cycle de Débats « Manèges » a été conduit en collaboration avec deux collectifs d'artistes et chercheurs Suspended Spaces et Dans le Sens de Barges sur la question du territoire et de l'itinérance.

Des expériences interdisciplinaires ont été conduites avec les équipes pédagogiques de l'ENSA-V dans le contexte de ces partenariats diversifiés, avec l'organisation d'un workshop sur la « question libanaise » (P45 « Etrange Etranger » à Beyrouth) et d'un workshop inter-écoles avec l'artiste Yusuké Y. Offhause. L'association des étudiants au montage des expositions et à la médiation des expositions se développe tout au long de l'année (plus de 34 étudiants associés en 2018).

### 4.3.1 | Les expositions

→ Les 3 expositions au centre d'art :

#### TACHES AVEUGLES

*Productions d'œuvres / Du 26 Janvier au 8 avril  
2018 - 906 visiteurs*

*Vernissage le Jeudi 25 janvier*

Avec Ali Kays & Maha Kays, Ghassan Salhab & Mohamed Soueid, Khaled Yassine & Kinda Hassan

En réponse à l'invitation à production qui lui été adressée par La Maréchalerie dans le cadre du projet «Taches Aveugles – Paris, Beyrouth et retour», l'artiste Maha Kays invite à son tour 5 artistes libanais sous forme de 3 duos d'artistes. « La tache aveugle donc, cette part invisible, là où le visible s'aveugle, où la visibilité se réduit

dans le néant. Mais dans ce labyrinthe, au lieu de chercher une vérité quelconque, peut-être vaut-il mieux, comme le dit Nietzsche, chercher uniquement son Ariane. Et qui dit point de vue, dit aussi multiplicité et en ceci évoque l'autre, le convoque, provoque également une dualité qui ne se limite pas à sa propre nature, puisqu'elle reste ouverte à l'autre, en toute complicité. Cette complicité, rassemble et réunit les cinq artistes que j'invite à mon tour à conduire une réflexion personnelle autour de la notion de tache aveugle, sous forme de trois duos d'artistes. Ces duos, pour les uns activés, pour les autres provoqués, chez qui l'altérité et l'affinité vont de pair, proposeront une exposition, collective. Il est dit que ce qui se donne ne se montre le plus souvent qu'à qui accepte de recevoir, avant de voir. »

*Commissaire invitée : Maha Kays*

**Partenariats :**

Exposition collective dans le cadre du projet «Taches Aveugles – Paris, Beyrouth et retour» en partenariat avec l'ENSBA et l'ENSA-V. Initié par l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris et La Maréchalerie, centre d'art contemporain de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles, le projet artistique et de recherche interdisciplinaire « Taches Aveugles – Paris, Beyrouth et retour », fait suite à l'invitation à production de l'artiste Maha Kays par La Maréchalerie, dans le cadre de sa programmation annuelle l'exposition. L'ensemble du programme, conçu autour d'une proposition de Maha Kays, est porté conjointement par Emmanuel Saulnier, artiste et chef d'atelier à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris (ENSBA), Raphaëlle Hondlatte et Sophie Delhay, architectes et enseignantes « Etrange étranger » à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles (ENSA-V), Sophie Brones, anthropologue, enseignant chercheur en sciences humaines et sociales à l'ENSA-V, ainsi que Gaïta Leboissetier, chargée de mission auprès du directeur de l'ENSBA et Valérie Knochel Abecassis. Réalisé grâce à un partenariat entre l'ENSBA, l'ENSA-V, La Maréchalerie et plusieurs institutions libanaises, « Taches Aveugles – Paris, Beyrouth et retour » se déroule de 2016 à 2019 à Paris, Versailles et Beyrouth, sous différentes formes. Le projet a reçu le soutien de la Fondation Robert Matta, Beyrouth.

**KODOMO NO KUNI - "MÉMOIRE ET ENFANCE AU JAPON"**

*Production in situ / Du 17 mai au 8 juillet 2018  
- 1393 visiteurs*

*Vernissage le 16 mai*

Organisée en partenariat avec Le Micro-Onde (Vélizy Villacoublay) et le FRAC Grand Large - Hauts-de-France (Dunkerque), l'exposition Kodomo No Kuni, littéralement «le pays des enfants», reprend le nom d'un célèbre parc de jeux pour enfants situé à Yokohama et inauguré en 1965, et prolonge la recherche du commissaire invité Vincent Romagny sur la question des Aires de jeux, mais appliquée ici au contexte spécifique du Japon. A La Maré-

chalerie, « Kodomo No Kuni : Mémoire et enfance au Japon », présente une production inédite et in situ de l'artiste Yusuke Y. Offaus, un ensemble de documents iconographiques de bâtiments réalisés par les architectes métabolistes Japonais dans le parc du même nom, ainsi que le film «Childrens who draw» de Susumu Hani, datant de 1954 et présenté ici pour la première fois en France et avec un sous-titrage (20 séances).

L'exposition présentait une documentation inédite rassemblée par Vincent Romagny, sur les réalisations de Takashi Asada, Kiyonori Kikutabe, Kisho Kurokawa, Isamu Noguchi et Sachio Otani dans le parc Kodomo No Kuni de Yokohama.

*Commissaire invité : Vincent Romagny*

**Partenariats :**

Le cycle «Kodomo No Kuni» est organisé par Vincent Romagny suite à sa résidence à la Villa Kujoyama en 2015. Il bénéficie du soutien de la Kwansai Gakuin University de Hyogo. L'œuvre de Yusuke Y. Offhaus bénéficie du soutien de Pro Helvetia et du FMAC de Genève. La série de photographies Dialogues de Mitsuru Tsuda est empruntée au FRAC Alsace, et l'œuvre Passing Through the Rubber Band de Shimbuku est empruntée au FRAC Île-de-France, Le Plateau. La Villa Kujoyama bénéficie du soutien de la Fondation Bettencourt-Schueller. Il est associé au programme Japonismes 2018.

**STEPHANE THIDET - "ORAGE"**

*Production in situ / Du 15 septembre au 16 décembre - 2096 visiteurs*

*Vernissage le 20 septembre*

Le travail de Stéphane Thidet s'exerce dans des mouvements d'écart et de rapprochement, d'inversion ou de détournement, mettant en place une dramaturgie latente à la fois brutale, sensuelle et poétique.

Son nouveau projet propose à La Maréchalerie la représentation d'un environnement artificiel et synthétique, entre l'installation et le jardin d'hiver, une forme de singularité suspendue mettant en scène une temporalité propre. Évoquant un débordement ou une collision imminente, Orage déploie au travers d'une ex-

position rassemblant essentiellement des œuvres inédites, les conditions d'une Acmé, le moment extrême d'une tension. Mise en place sous la forme d'une composition entre la scène de chasse et la fantasmagorie, l'exposition emprunte autant à une forme de symbolisme qu'à une forme de gravité.

Né en 1974 à Paris. Vit à Paris et travaille à Aubervilliers. Son travail est représenté par la galerie Laurence Bernard à Genève et Aline Vidal à Paris. Parmi ses expositions personnelles récentes, « Détournement » à La Conciergerie à Paris en 2018, « Tout un monde » à la Fondation pour l'Art Contemporain- Espace Écureuil de Toulouse en 2017, « Désert » à l'Abbaye de Maubuisson à Sant-Ouen-l'Aumône en 2016, « Solitaire » au Collège des Bernardins à Paris en 2016.

### **DIDIER FIUZA FAUSTINO - "LAMPE-DUSA"**

*Production in situ dans le cadre de la Biennale d'architecture et de paysage d'Ile de France.  
du 04 mai au 13 juillet - 2096 visiteurs  
Vernissage le 4 mai*

La maréchalerie présente une nouvelle exposition de Didier Fúza Faustino, dans le cadre de la première édition de la biennale d'architecture et de paysage d'île-de-France à Versailles.

"La question de la migration, de la fuite et du refuge est on ne peut plus d'actualité aujourd'hui, notamment dans la région méditerranéenne. Le projet Lampedusa [2015] apparaît 15 ans après Body in transit [2000]. Il en est l'écho contemporain. Cette pièce, sorte de balise ou bouée de sauvetage fait directement référence au tableau *le radeau de la méduse*, de Théodore Géricault. Elle est la représentation d'un drame, un arrêt sur image pour dire l'humanité et l'inhumanité et faire réfléchir sur ce moment de transit qui est aussi un moment de transition, de mutation et de transe.» Didier Fiúza Faustino.

### **→Participation aux manifestations nationales**

- La Nuit des Musées (Le 20 mai - 265 personnes)
- Les Journées Nationales de l'Architecture / ENSA-V (Les 13,14,15 octobre - 200 personnes)
- Journées Européennes du Patrimoine (Le 15 et 16 septembre 2018 - 250 visiteurs)
- La Nuit Blanche / Nuit de la Création à Versailles (Le 6 octobre de 14h à 1h - 300 visiteurs)

### **→Les actions à destination du public de l'ENSA-V**

#### **AVRIL 2019 - VOYAGE D'ÉTUDE**

Durant un semestre, des temps de rencontre entre écoles se sont déroulés, en amont d'un voyage d'étude à Beyrouth avec des étudiants de l'ENSBA (15 étudiants) et de l'ENSA-V (15 étudiants) au printemps 2018. Le voyage était coordonné par une équipe pédagogique pluridisciplinaire constituée de : Raphaëlle Hondelatte et Sophie Delhay architectes, Sophie Brones, anthropologue, toutes les trois, enseignantes à l'ENSA-V. Emmanuel Saulnier, artiste, enseignant à l'ENSBA et La Maréchalerie.

L'ambition du projet était d'optimiser la transdisciplinarité en mutualisant les enseignants et les étudiants de l'ENSBA et de l'ENSAV pour le suivi de projet et le voyage. Il s'agit d'approcher au plus près l'imaginaire que suscite la ville de Beyrouth vue depuis Paris. D'observer les processus urbains qui se développent, les modes de vies, les possibilités d'habiter dans cette métropole impactée par une guerre civile et une importante urbanisation informelle. Enfin, de réaliser un inventaire de situations habitées étranges et spécifiques à cette métropole.

Présentée du 17 au 21 octobre 2018, dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture, dans la Nef, une exposition de restitution rassemble des productions des participants au voyage d'étude, plus d'une trentaine de pièces, maquettes, photos, vidéo ou installations racontent l'expérience Beyrouthine.

## 4.3.2 | Les éditions

Quatre nouveaux titres ont été produits dans le cadre de la mission éditoriale du centre d'art accompagnant chacune des expositions. Les projets d'expositions collectives ont chacun donné lieu à deux projets éditoriaux distincts.

### **BERTRAND LAMARCHE - The Plot**

128 pages - 20,5 x 30,5 cm

Textes de Nathalie Leleu et de Ingrid Luquet-Gad

Design Graphique Charles Villa

Edition La Maréchalerie / ENSA-V, Versailles.

Distribution Les Presses du Réel

ISBN : 978-2-918512-15-8 / Prix 28 €

### **YUSUKE Y. OFFHAUSE - Reactivated memories**

48 pages, 15 x 21 cm, bilingue

Texte de Ewa A. Miendlarzewska - Graphisme

Maeva Dubrez - Édition la Maréchalerie /

ENSA-V, Versailles

ISBN: 978-2-918512-14-1 / Prix 10 €

### **TACHES AVEUGLES**

32 pages, 21 x 15cm - Textes de Valérie Knochel, Maha Kays, Ali Kays, Kinda Hassan, Khalid Yassine, Mohamed Soueid, Ghassan Salhab - Graphisme Hadrien Lopez

Edition la Maréchalerie/ENSA-V, Versailles

ISBN : 978-2-918512-13-4 / Prix 8 €

### **VINCENT ROMAGNY - Anthologie Aires de jeux au Japon**

Edition publiée à l'occasion des expositions "KODOMO NO KUNI" à Micro Onde, Centre d'art de l'Onde, à La Maréchalerie - centre d'art contemporain / ENSA-V et au FRAC Grand Large -Hauts-de-France, Dunkerque.

16,4 x 22,8 cm (broché) / 504 pages (ill.)

ISBN : 979-10-96155-07-1 / Prix 40.00 €

EAN : 979109615507

## 4.3.3 | Les débats Manèges

### **TERRITOIRE ET ITINÉRANCE**

100 personnes

Plusieurs personnalités : artistes, architectes et théoriciens ont échangé avec le public sur un thème d'actualité ou proche des préoccupations transversales des architectes et des artistes. Le cycle de débats Manèges 2018 s'est focalisé sur les expériences collaboratives mêlant artistes et chercheurs autour de problématiques communes en invitant deux collectifs à présenter leurs recherches à travers deux débats et une exposition.

Chaque rencontre a été l'occasion d'aborder les différentes notions engagées par chacun de projets, que sont le rapport à la fluvialité ou les utopies mais aussi directement les modalités du travail et de l'expérience collective, de l'entreprise culturelle et de la recherche par la pratique.

→ **ACTE 1 : Dans le Sens de Barge (25 oct et 15 novembre)**

Jeudi 25 octobre de 14H30 à 18h / Auditorium de l'ENSA-V.

La création en état de mobilité.

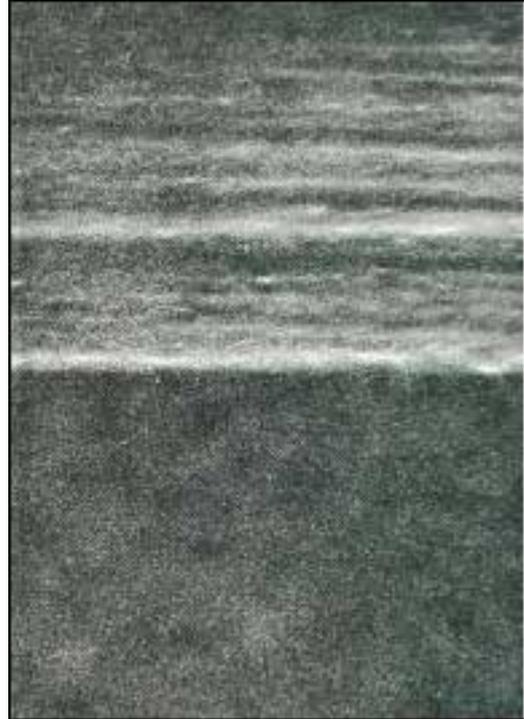
jeudi 25 novembre de 14h30 à 18h / Auditorium de l'ENSA-V.

Le contexte : La Seine et ses éphémères.

→ **ACTE 2 : Suspended Spaces (4 décembre)**

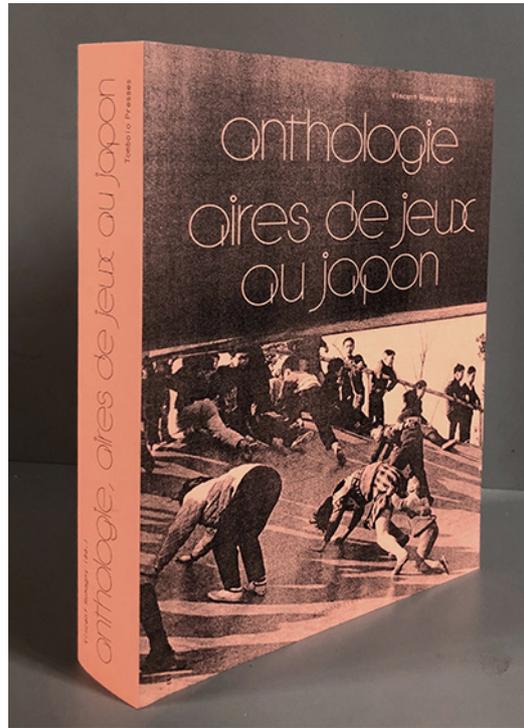
Mardi 4 décembre «SUSPENDED SPACES»

De 14H30 À 18H00/ Auditorium de l'ENSA-V.



## REACTIVATED MEMORIES

Yusuké Y. Offhause  
Ewa A. Miendlarzewska





# L'ÉTABLISSEMENT

5

# 5.1 | LES RESSOURCES

## 5.1.1 | Ressources humaines : une année électorale à forts enjeux

En préambule, il est important de rappeler que les ENSA sont appelées, depuis la publication des décrets de février 2018, à une mutation profonde de leur gouvernance et du statut de leurs enseignants qui deviennent enseignants-chercheurs

L'année 2018 a démarré avec une réforme en profondeur de la gouvernance des Écoles nationales supérieures d'architecture et du statut des enseignant-chercheurs par l'adoption de 5 décrets en date du 15 février 2018.

Les instances pédagogiques ont été renouvelées avec une nouvelle répartition des rôles entre Conseil d'administration et Conseil pédagogique et scientifique (CPS) qui se substitue au Conseil d'école.

Ces nouvelles instances, qui comptent également parmi leurs membres des représentants élus des personnels administratifs (2) et des étudiants (5) avec droit de vote, se sont fortement mobilisées autour de deux sujets centraux : la qualité des contenus pédagogiques et l'amélioration des conditions de vie étudiante à l'ENSA-V.

L'année 2018 a également vu le renouvellement des instances sociales.

### → Le Conseil d'Administration (CA)

Le CA règle par ses délibérations les affaires de l'établissement.

Sa refonte lui confère des compétences classiques telles que :

- Le règlement intérieur
- Le budget et le compte financier
- Les contrats et conventions

- La participation aux groupements, aux filiales et aux fondations
- Le bilan social et le rapport d'activité
- Le contrat pluriannuel d'établissement
- Les programmes d'enseignement et le règlement des études

| Collège               | Elec-teurs | % votants | F élus | H élus | Total élus |
|-----------------------|------------|-----------|--------|--------|------------|
| Administratifs        | 58         | 85%       | 2      | 1      | 3          |
| Enseignant-chercheurs | 95         | 53%       | 3      | 3      | 6          |
| Etudiants             | 962        | 14%       |        | 3      | 3          |

### → Le Conseil Pédagogique et Scientifique (CPS)

Le CPS est une instance nouvelle composée de la commission des formations et de la vie étudiante (CFVE) et de la commission de la recherche (CR). En formation plénière, le CPS élabore les orientations générales relatives aux formations et à la recherche. En formation restreinte aux enseignants-chercheurs, le CPS intervient sur les questions individuelles.

Missions de la CFVE :

- Organisation des programmes et évaluation des enseignements
- Conditions d'admission et d'orientation des étudiants, modalités de contrôle des connaissances, VAE
- Suivi de la réussite, la poursuite d'études, insertion professionnelle, handicap

- Développement des enseignements numériques
- Conditions de vie et de travail des étudiants
- Sensibilisation des publics à l'architecture

Missions de la CR :

- Organisation et évaluation de l'unité de recherche
- Répartition des services d'enseignement et de recherche
- Articulation entre la recherche et la formation
- Développement des activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle

|      | Collège               | % votant | F élus | H élus | Total élus |
|------|-----------------------|----------|--------|--------|------------|
| CFVE | Administratif         | 91%      | 1      | 1      | 2          |
|      | Enseignant-chercheurs | 79%      | 2      | 7      | 9          |
|      | Etudiants             | 16%      | 3      | 2      | 5          |
| CR   | Enseignant-chercheurs | 74%      | 3      | 4      | 7          |
|      | Docteurs              | 13%      | 1      |        | 1          |

### → Le Comité Technique de l'ENSA-V

Le CT est une instance de concertation chargée de donner son avis sur les questions et projets de textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services. Y sont examinées notamment les questions relatives aux effectifs, aux emplois et aux compétences, aux règles statutaires (ex : la réforme des ENSA et des enseignants-chercheurs en cours d'application), aux méthodes de travail, aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire, à la formation, à l'insertion professionnelle, à l'égalité professionnelle et à la lutte contre les discriminations. Seuls les personnels votent.

|      | % votants | F élus | H élus | Total élus |
|------|-----------|--------|--------|------------|
| CFDT | 47%       | 5      | 5      | 10         |

### → Le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de l'ENSA-V

Le CHSCT est une instance de concertation chargée de contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des agents dans leur travail. Il a pour mission de participer à l'amélioration des conditions de travail et de veiller à la mise en œuvre, par le chef de service ou d'établissement, des prescriptions du code du travail relatif à la santé et la sécurité au travail qui sont applicables à la fonction publique.

Les membres de cette instance ont été désignés par la CFDT : 5 femmes / 5 hommes.

2018 était également l'année des élections des instances ministérielles :

- 1 - Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche artistiques et culturelles
- 2 - Conseil National des Enseignants Chercheurs des Ecoles d'Architecture
- 3 - Commission Administrative Paritaire
- 4 - Commission Consultative Paritaire
- 5 - Comité Technique ministériel et CHSCT ministériel

### LE BUDGET

Le budget de l'établissement consacré au personnel est en 2018 de 1 808 434 euros.

Les dépenses en personnel représentent 46% de l'ensemble des dépenses de fonctionnement de l'établissement. Ce poste a connu une hausse de plus de 160 000 euros par rapport à 2017 en raison des nouveaux projets de l'école en matière d'ingénierie de la formation professionnelle et de l'augmentation du coût du chômage.

Masse salariale des agents travaillant à l'ENSA-V

La masse salariale des agents rémunérés par l'établissement :

|                                        | Masse salariale consacrée |     |
|----------------------------------------|---------------------------|-----|
| Enseignement                           | 691 018,20 €              | 38% |
| Recherche                              | 45 004,87 €               | 3%  |
| Diffusion de la culture architecturale | 300 516,00 €              | 17% |
| Fonction Soutien/Support               | 759 212,15 €              | 42% |
| Total                                  | 1 795 751,22 €            |     |

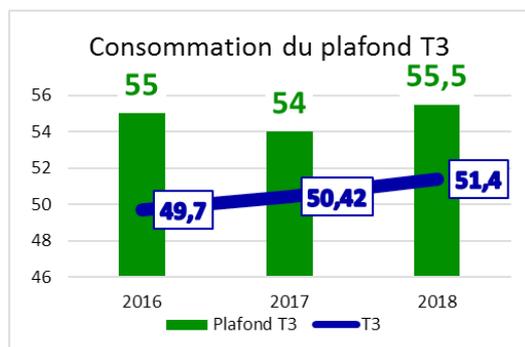
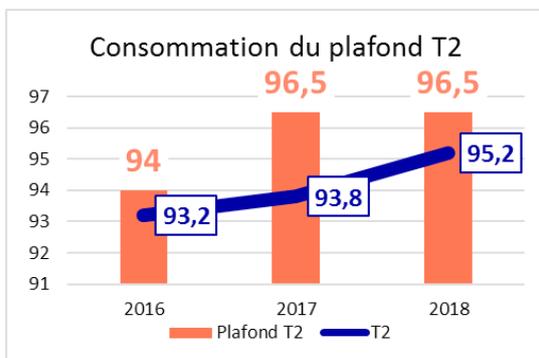
Masse salariale des agents rémunérés par le ministère (source SRH-MCC au 31/12/2018)

|                        | Masse salariale consacrée |     |
|------------------------|---------------------------|-----|
| Filière enseignante    | 3 783 521,38 €            | 60% |
| Filière Scientifique   | 525 979,44 €              | 8%  |
| Filière administrative | 1 707 300,05 €            | 27% |
| Filière technique      | 299 014,03 €              | 5%  |
| Total                  | 6 315 814,90 €            |     |

## LES EFFECTIFS

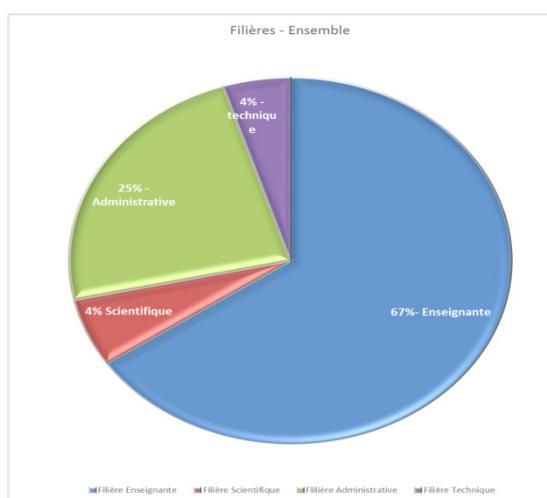
### → Evolution des emplois de l'ENSA-V

Depuis 2014, l'Etat augmente le plafond du ministère sur titre 2 tout en baissant le plafond notifié à l'établissement sur titre 3. Cette augmentation est principalement due à l'intégration des agents ayant réussi le concours Sauvadet et à la mise en place de décharges recherche pour les enseignants. En 2018, le plafond T3 augmente à nouveau car les décharges recherche ne sont plus financées par l'Etat.



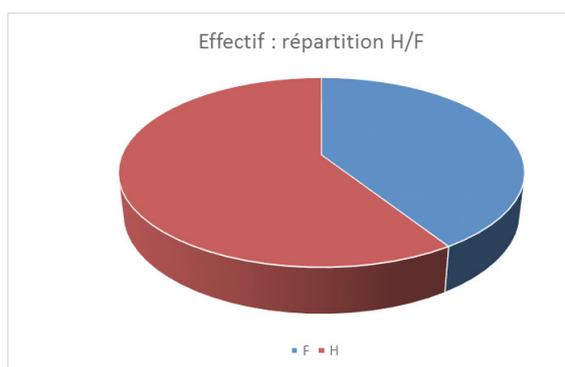
### → Répartition par filière

Les proportions de chaque filière sont dans la norme de celle des établissements d'enseignement supérieur et restent identiques à 2017. 67% du personnel sont des enseignants et 33% des personnels administratifs techniques et scientifiques.

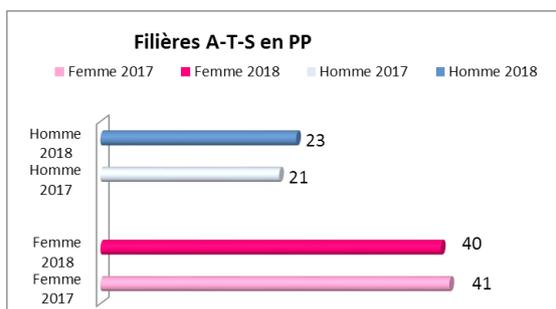
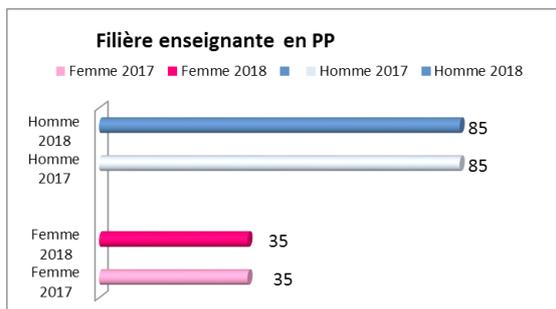


### → Répartition homme/femme

L'effectif de l'ENSA-V est composé de 41% de femmes et 59% d'hommes.

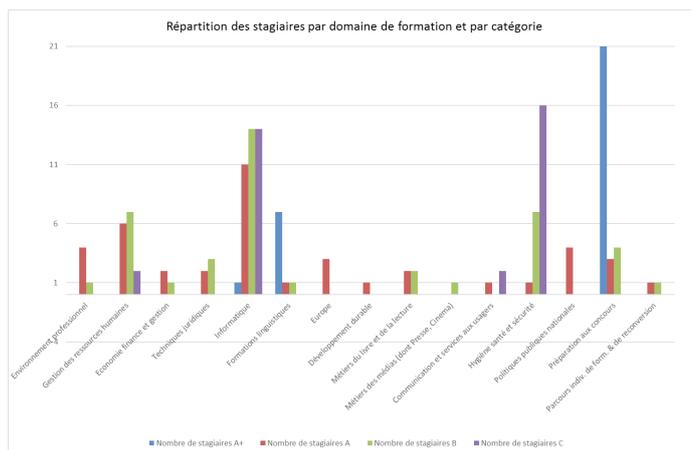


Les tendances sur la répartition H/F varient en fonction de la filière d'appartenance. Ainsi la filière enseignante est à l'inverse de la filière administrative, plus masculine. Seule variation en 2018, 2 contractuels enseignants (une femme et un homme) ont été CDIés. Dans la filière administrative, l'écart entre femmes et hommes diminue.



## LA FORMATION

Le bilan des formations professionnelles au titre de 2018 est marqué par une forte demande de formation émanant des enseignants-chercheurs suite à la réforme de leur statut.



### → Les stages de formation 2018

Trois domaines de formation totalisent 1/3 du nombre de stagiaires :

- Les stages d'informatique ont été suivis par 36 stagiaires en 2018 contre 1 agent formé en 2017, cette différence s'explique par les formations e-

forge dispensées en interne.

- 29 stagiaires ont suivi un stage de la préparation aux concours (lié à la réforme du statut des enseignants).
- 24 agents ont été formés en hygiène et sécurité, principalement dans le cadre des recyclages pour les habilitations électriques et les qualifications SSIAP (service de sécurité incendie et d'assistance à personnes) mais également des formations initiales ou des recyclages à la lutte contre l'incendie.

Par ailleurs, les formations de longue durée (12 jours/stagiaire), organisées par le ministère dans le domaine des langues étrangères, sont particulièrement appréciées des enseignants

Au total, le nombre d'agents formés progresse de 29,3% (75 agents formés en 2018 contre 58 en 2017), le nombre de stagiaires reste cependant stable (155 contre 146, soit +6%). Le nombre de jours de formation est passé de 199 à 265, soit +33.2%.

La moyenne de jours de formation par agent en 2018 est de 1,7 jours tout comme en 2017. La catégorie A+ qui correspond aux enseignants, totalise 97 jours de formation pour 29 stagiaires, soit une moyenne de 3,3 jours/enseignant (langues étrangères / préparation aux concours).

### → Les nouveautés

Le compte personnel de formation a été mis en place en 2018. L'ENSA-V a enregistré sa première demande de congé personnel de formation au bénéfice d'un agent de catégorie A qui souhaitait, en vue d'un changement de poste, se préparer à une formation longue diplômante dans un autre domaine de compétences.

Un agent a expérimenté une formation en e-learning (2018/2019) en mandarin afin de perfectionner ses connaissances.

Une formation de préparation à la retraite a été suivie par un agent en fin de carrière,

Une formation prélèvement à la source a été suivie par le service des ressources humaines en raison du changement de la réglementation.

## LE DIALOGUE SOCIAL

### → *Le comité technique (CT)*

L'instance s'est réunie deux fois au cours de l'année : le 22 mars, le 12 juillet.

La mise en place de la réforme des ENSA, le projet de création d'un fablab, l'organisation de la biennale, la création d'un groupe de travail sur les vêtements professionnels, la charte informatique et la charte des valeurs ont soutenu l'ensemble des débats en instance et des travaux tout au long de l'année.

### → *Le comité d'Hygiène, de Sécurité et des conditions de travail (CHSCT)*

L'instance s'est réunie trois fois au cours de l'année : le 25 janvier, le 22 juin et le 26 novembre.

Les thèmes principaux abordés sont dans la continuité de ceux abordés en 2017 :

- les travaux en cours,
- l'actualité de la reprogrammation des espaces,
- point d'avancement sur la prévention des risques psycho-sociaux (enquête, plan de prévention) et des discriminations.

### → *Une avancée en matière de la prévention des Risques PsychoSociaux (RPS) et de la discrimination*

Un groupe de travail a été constitué pour réaliser une évaluation des RPS et mettre en place un plan de prévention. Un cabinet d'experts et de psychologue du travail a été missionné pour garantir l'anonymat, la confidentialité et l'impartialité de ce diagnostic. Sa mission était d'accompagner le groupe de travail dans :

- l'élaboration d'une enquête d'évaluation des RPS auprès du personnel, sa diffusion ainsi que l'analyse et la restitution des résultats,
- la mise en place d'un plan de prévention et d'une annexe au DUERP,
- la communication auprès des instances et du personnel de l'ENSA -V.

Une enquête d'évaluation des RPS a été réalisée du 1er au 31 mars 2018 auprès du personnel (taux de participation 48,2%). Les résultats de cette enquête révèlent que les agents sont satisfaits de travailler à l'ENSA-V, qu'ils aiment leur métier et ont un véritable sentiment d'utilité. Les risques identifiés tels que le bruit, l'inten-

sité du travail, l'organisation du travail avec les interruptions dans la tâche, ont été recensés dans l'annexe RPS du DUERP.

Dans le cadre du groupe de travail prévention des risques sociaux et des discriminations, un plan de prévention a été élaborés prenant en compte les facteurs de risques décelés par unité de travail.

Des actions ont été menées telles que :

- information des agents en assemblée plénière et au CHSCT des résultats de l'enquête
- affichage informant les agents sur leur possibilité de recours (allo discrim ..)
- élaboration de la charte des temps et de la charte égalité homme/femme, volet 1 et 2 de la charte des valeurs.
- présentation des dispositifs de prévention de discrimination aux agents par un chargé de mission prévention des discriminations du ministère de la Culture.

## LE LABEL DIVERSITÉ

Par ailleurs, l'établissement a candidaté et obtenu le label "diversité" délivré par l'AFNOR. L'ENSA-V a présenté sa candidature au label diversité en mai 2017, le dossier d'auto évaluation a été déposé en septembre 2017, dossier qui a donné lieu à des demandes d'informations complémentaires.

L'établissement représenté par M. Jean-Christophe Quinton et par Mme Florence Rochette a été auditionné le 20 janvier 2018 par les membres de la commission de l'AFNOR.

L'établissement a mis en avant 5 points majeurs :

- la diversité sociale favorisée

La sélection des étudiants en 1<sup>ère</sup> année (recherche de profils atypiques, moins scolaires, sensibilisation du jury), l'attribution de bourses et d'aides sociales, le recrutement de moniteurs, l'accès aux ateliers.

Le partenariat avec Chantier-Yvelines-association pour la réinsertion sociale qui se traduit par le recrutement ponctuel des personnes en difficultés sociales

- la diversité géographique construite :

Le recrutement d'enseignants d'origine étrangères et la place importante des étudiants

étrangers (notamment l'accueil de 30 étudiants étrangers en mobilité),

Un master franco-chinois et une volonté de faire voyager tous les étudiants en master

- la diversité disciplinaire transversale :

Le nombre et la qualité des disciplines enseignées, seul l'ENSA-V a un centre d'art destiné à sensibiliser les étudiants à l'art contemporain.

- la diversité des regards pédagogiques :

Les étudiants peuvent assister pendant toutes leurs études à des échanges contrastés, à des débats et la formation professionnelle continue.

- les diversités prises en charge par l'administration.

Le dialogue social : association des représentants du personnel au groupe de travail et au plan d'actions en lien avec le CT et le CHSCT  
Le conseil de l'école et le conseil de la vie étudiante sont attentifs aux questions relatives à la diversité

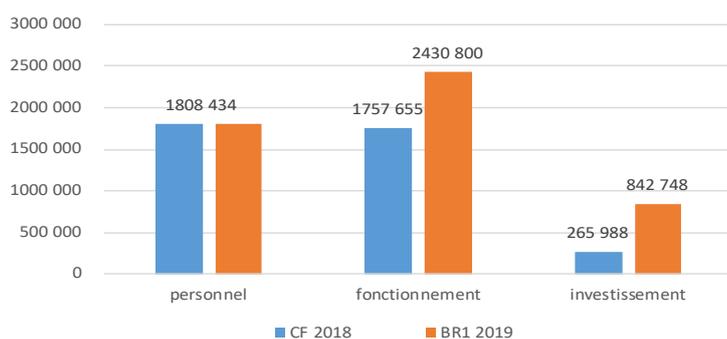
Communication et sensibilisation du personnel  
Mise en place de formations et élaboration de procédures RH

Grâce à la candidature au label, des actions sont mises en place en 2018 : la rédaction d'une charte des valeurs (volet 1 et 2), l'adhésion au programme égalité des chances et la création de la formation permanente pour que les personnes en activité professionnelle puissent obtenir le diplôme d'architecte.

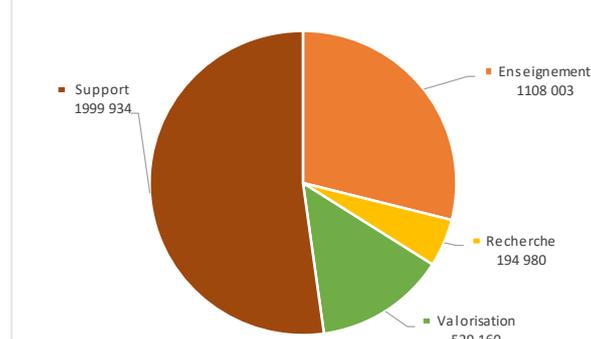
## 5.1.2 | Ressources financières

### LE BUDGET

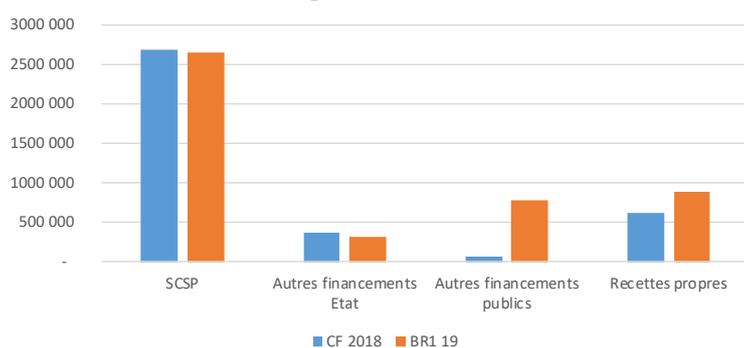
Dépenses par enveloppes



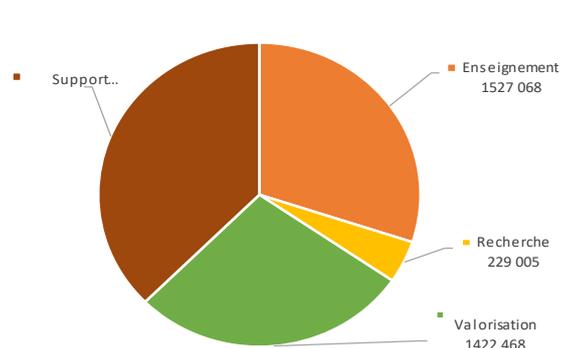
2018 : dépenses par destinations



Origine des recettes



2019 : dépenses par destinations



## ACHATS ET MARCHÉS PUBLICS

### → *Politique d'achats*

La cellule achats cherche à systématiser les mises en concurrence dans les objectifs de réaliser des économies, de garantir la sécurité juridique des procédures, d'harmoniser les pratiques au sein de l'établissement et de ne pas contracter systématiquement avec un même prestataire lorsqu'il existe une pluralité d'offres dans le secteur concerné.

Les mises en concurrence ont permis de réaliser de substantielles économies sur des achats de fournitures (48% pour les fournitures de bureau, 7% pour les fournitures de consommables informatiques), de prestations de service (pour les frais d'agence relatifs aux services d'agence de voyages, 25% sur la maintenance des installations de chauffage, ventilation, climatisation et désenfumage) et de travaux (36% sur l'adjonction de points de détection incendie).

Des actions de rationalisation ont été menées conduisant à la passation de commandes à l'UGAP notamment pour la location-maintenance de matériels de reprographie ainsi que les prestations de nettoyage et de gardiennage des locaux.

De manière systématique, une réflexion est menée pour adhérer aux marchés interministériels. Ainsi, la fourniture d'électricité, l'acquisition de certificats de signature électronique et la maintenance des ascenseurs et monte-charges ont ainsi été passées par la voie de ces marchés. Pour la première fois en 2018, des segments d'achat ont été identifiés, analysés et ont fait l'objet d'un recensement présenté à la direction sous forme d'une liste des procédures de marchés publics initiant ainsi une première démarche de programmation des achats en retenant les projets les plus significatifs en terme de montants.

Cette liste des procédures de marchés a été éla-

borée dans l'idée de la préfiguration d'un plan d'actions achats et a permis une lisibilité des opérations tant en investissement qu'en fonctionnement. Cette liste proposait, pour 2019, dix procédures en investissement et douze procédures en fonctionnement.

Dans le cadre de sa politique en matière de responsabilité sociale des organisations, l'ENSA-V a inclus, dans les consultations préalables, chaque fois que possible, une « clause égalité et diversité » qui invite les candidats à renseigner un questionnaire à transmettre en même temps que leur offre (quatre questionnaires ont été renseignés en 2018).

### → *Les marchés publics*

L'adhésion à la plate-forme des achats de l'Etat a permis la dématérialisation systématique des procédures de passation des marchés ; l'ensemble des étapes de la passation (avis de publicité, mise en ligne des documents de consultation, réception des plis, questions posées en cours de procédure et réponses apportées par l'acheteur, négociations, courriers aux candidats non retenus et notification des marchés) s'effectuent par voie électronique. Cette solution a permis une plus large diffusion des avis auprès des entreprises, d'économiser les coûts d'abonnement à une plateforme payante et de supprimer la diffusion et la réception des dossiers papier.

Pour les prestations techniques complexes telles que les prestations intellectuelles et les travaux, pour les marchés d'un montant inférieur à 25 000 € HT, la cellule achats a élaboré un dossier de consultation des entreprises simplifié reprenant les principales dispositions sur lesquelles les deux parties s'engagent.

Entre janvier 2018 et juin 2019, trente-quatre procédures ont fait l'objet d'une notification.

## La répartition de ces commandes, par type de prestations

| Type de prestations                                                                                                                                | Nombre de commandes | Montants en € TTC | Répartition en % des montants |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------------|-------------------------------|
| Travaux dont la réalisation des trois unités architecturales                                                                                       | 13                  | 689 623,17        | 62,46                         |
| Fournitures                                                                                                                                        | 15                  | 18 427,06         | 1,67                          |
| Services dont travaux d'impression, location de matériels audio et vidéo, frais de réception, nettoyage et gardiennage des locaux auprès de l'UGAP | 22                  | 208 233,43        | 18,86                         |
| Prestations intellectuelles dont droits d'auteurs et commissariat d'exposition                                                                     | 11                  | 187 752,00        | 17,01                         |

Un tableau des marchés en cours d'exécution mis en place en 2018 et poursuivi en 2019 présente les échéances de chacun des marchés et permet un suivi de l'ensemble des marchés en cours. Ce document apporte également des précisions relatives aux dispositions financières et à la durée.

Des fiches de suivi financier ont été élaborées pour le suivi des marchés les plus complexes (travaux, maintenance pluriannuelle des installations techniques).

Pour chaque consultation lancée, la cellule achats recherche lors de l'analyse des besoins et du choix des modalités de passation, les possibilités d'introduire, d'une part, des clauses d'exécution dans les cahiers des charges et d'autre part, des critères liés au développement durable dans le jugement des offres. Ainsi, par exemple, de telles dispositions ont été insérées dans les marchés relatifs aux services d'agence de voyages, aux travaux des stores de la médiathèque et aux travaux d'aménagement du Fablab.

Des dispositions ont également été intégrées dans les cahiers des charges pour limiter le nombre de livraisons dans les marchés de fournitures (consommables informatiques, fournitures de bureau) réduisant considérablement le nombre de livraisons annuelles.

Dans un souci d'efficacité énergétique des bâtiments, le marché relatif aux installations de CVCD intègre une clause d'intéressement visant à réduire les consommations d'énergie qui sera étroitement suivie par l'intendant de l'Ecole et le service du budget et des achats.

## 5.1.3 | La médiathèque

Après le déménagement de la Médiathèque en septembre 2017, celle-ci a poursuivi son installation avec, au cours de l'hiver 2018, l'installation de stores dans la salle de lecture. Une 2<sup>ème</sup> étape est prévue en avril 2019. Restera l'installation de la vidéothèque et du fonds ancien dans la Rotonde.

### LES COLLECTIONS

- 20 000 ouvrages modernes
- 705 anciens
- 230 rapports de recherche
- 393 titres de périodiques français et étrangers (295 français, 33 anglais, 22 allemand, ● 19 multilingue, 9 italien, 9 espagnol, 4 japonais, 1 catalan, 1 croate et 1 portugais) dont 110 abonnements en cours et 25 titres de revues électroniques, consultables en ligne gratuitement.
- 1 nouveau titre de périodique : Aedificare : revue de l'Association des historiens de l'architecture
- cartes et plans : 4000 cartes, plans et photographies aériennes
- vidéothèque : 928 DVD
- travaux d'étudiants : environ 1929 mémoires et 2825 TPFE et PFE.
- ressources numériques : renouvellement des abonnements aux bases de données Innovalthèque et Avery Index to architectural periodical et au géoportail de l'IGN ; nouvel abonnement à Universalis.edu

### FRÉQUENTATION

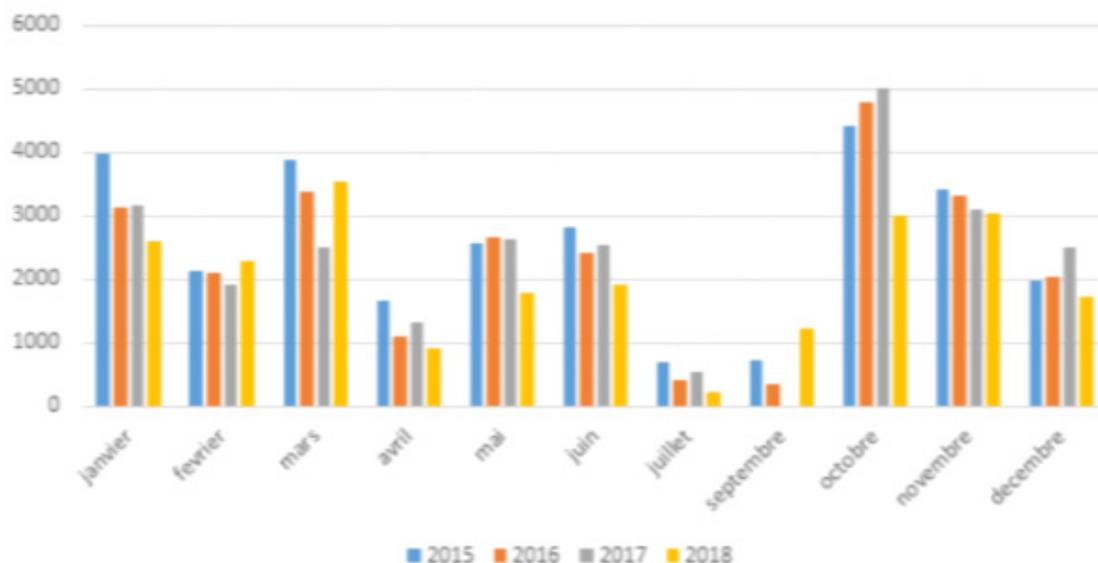
La Médiathèque est ouverte à l'ensemble des étudiants, aux enseignants et au personnel de l'école. Elle accueille également les étudiants de l'école nationale du paysage et un public extérieur.

Services proposés : formation à l'utilisation de la base ArchiRès, ; aide à la recherche documentaire ; présentation de Zotero et autres bases de données ; accueil des étudiants de 1<sup>ère</sup> année, des étudiants étrangers et de groupes d'étudiants, à la demande de leurs enseignants ; veille éditoriale ; réalisation de bibliographie, à la demande des enseignants ; dépôt légal des thèses par voie électronique et démarches administratives liées à ce dépôt ; dépôt sur Dumas des très bons mémoires.

Pour information : La collection des mémoires (44) ENSA Versailles a été consultée 1385 fois et téléchargée 4433 fois au cours de l'année 2018.

La fréquentation de la Médiathèque suit l'activité de l'école (workshop, conférences, voyages, rendus ...) on note ainsi une hausse sensible de la fréquentation au démarrage de chaque semestre et au moment des examens.

Au cours de l'année 2018, la fréquentation de la Médiathèque a sensiblement baissé de 26400 passages en 2017 à 23210 passages en 2018. Par ailleurs dans la nef, il était possible d'accueillir des petits groupes d'étudiants, au niveau de la cartotheque, enfin les travaux avant les congés de Noël ont contribué à cette baisse.



## ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES, PARTENARIATS ET DIFFUSION

Cette année, la visite de la médiathèque par les étudiants de 1<sup>ère</sup> année de licence, s'est faite par l'intermédiaire d'une enseignante. Celle-ci en effet, a souhaité accueillir les 158 étudiants de 1<sup>er</sup> semestre par groupes afin qu'il puissent s'essayer à une recherche bibliographique. Au préalable une démonstration de la base de données documentaires et de la plateforme Eforge leur avait été faite.

Tout au long de l'année une communication est mise en place ; flyers et tutoriels aident notre public à se familiariser avec nos produits documentaires.

A la demande d'un enseignant, désirant travailler avec ses étudiants sur la revue « Aujourd'hui : art et architecture 1955-1967 », la Médiathèque a proposé de procéder à la numérisation et à l'océ-risation, de cette revue (57 volumes, 6692 pages) ainsi qu'à la restitution de ce travail sur un disque dur externe et la gravure de 27 DVD, en vue de sa conservation et d'une plus grande accessibilité. Après la rédaction d'un cahier des charges, le travail fut mené par la société Digiscrib et financé par le Laboratoire de l'ENSA-V.

Plusieurs "rencontres autour d'un livre" ont été réalisées dans le nouvel espace de la Médiathèque

- 23 mars 2018, Ingrid Tallandier « Habitare » ;
- 15 mai 2018, Eric Chauvier « Contre Télérama » et « Les Métropoles du désir » ;
- 17 mai 2018, Emeric Lambert « le parc planétaire » ;
- 13 décembre 2018, Susanne Stacher « sublimes visions : architecture dans les Alpes ».

Prêt d'ouvrages au musée Lambinet du 19 mai au 16 juillet 2018 dans le cadre de l'exposition « Viollet-le-Duc voyageur »

- Archives de la commission des Monuments historiques, 3e volume 1858-1872, Paris, Gide et J. Baudry s.d. - Cotman, J. et Plouisy P., les Antiquités monumentales de la Normandie, Paris : A. Levy, 1881. - Narjoux F. « Notes d'un voyage d'un architecte dans le Nord-Ouest de l'Europe : croquis et description », Paris : Veuve Morel et Compagnie, s.d. - Eugène Viollet-le-Duc, Dictionnaire raisonné de l'architecture, tome 1.

### Les Brèves

Après les deux premiers numéros (nos 12 et 13) de 2018, la formule a légèrement évolué pour la rentrée 2018 (septembre) avec l'utilisation d'un nouvel outil : Sway, des contenus plus centrés sur les collections avec une nouvelle rubrique portant sur le contenu de certains périodiques (nos 14 et 15).

### **Le réseau ArchiRès**

Le projet d'intégrer le catalogue commun des bibliothèques des ENSA, dans le catalogue collectif Sudoc, volonté stratégique du ministère de la Culture, s'est poursuivi cette année, ce qui a nécessité la formation, sur plusieurs jours, d'une partie de l'équipe. L'objectif de cette mutualisation est d'augmenter la visibilité des données d'ArchiRès et de profiter d'un mode d'interrogation plus riche. Actuellement 17 ENSA sont concernées par celui-ci. L'ABES (Agence bibliographique de l'enseignement supérieur) est en charge du développement de ce catalogue et mène ce projet spécifique. Outre le passage vers le Sudoc pour une grande partie du réseau ArchiRès, ce dernier poursuit ses travaux communs par l'intermé-

diaire des commissions, commissions (thesaurus, numérique, audiovisuelle, cartothèque, périodiques, de coordination) auxquelles assistent les membres de l'équipe.

Le séminaire de cette année dont la thématique était : « savoirs partagés savoir partager » s'est déroulé du 3 au 6 juillet à l'ENSA de Clermont Ferrand. Outre la journée consacrée au réseau ArchiRès, les interventions ont porté sur « les communs du savoir et les bibliothèques », « le projet Geo-historical data » et « les enjeux de la fiabilité de l'information, le cas des outils de recherche et de veille sur internet ».

## 5.2 | DÉVELOPPEMENT, PARTENARIATS ET COMMUNICATION

### 5.2.1 | Visibilité de l'école et communication digitale

De nouvelles actions ont été mises en place pour améliorer et étendre la visibilité de l'école. Limitée par le site vieillissant, cette visibilité passe actuellement par : la présence accrue de l'école sur les réseaux sociaux Instagram et LinkedIn (création de 2 nouveaux comptes), l'exploitation du compte Facebook, ce qui permet à la fois de relayer les actualités et événements de l'école mais aussi de créer une communauté de l'école ainsi que de toucher de nouvelles communautés et de nouveaux publics. Enfin à travers ces réseaux l'école peut se positionner comme "média" sur les questions

de l'architecture, de la construction, du patrimoine, de l'urbain et du cadre de vie en général. Cette première étape sera accentuée par la création d'un nouveau site internet orienté "brain content" et adapté aux usages digitaux, elle sera également soutenue par la prise de fonction dans le département d'une chargée de la communication digitale.

### 5.2.2 | Refonte du site internet

La refonte du site internet devenu obsolète tant par sa technologie que par sa forme a été initiée au printemps 2019. Après le choix du prestataire qui accompagnera l'école dans la réalisation du cahier des charges technique et le suivi de la réalisation, des ateliers ont été menés avec chaque département et chaque service afin d'établir une arborescence du site en phase avec les nouveaux besoins de chacun.

La seconde phase avec le lancement de la consultation pour le choix du prestataire pour la conception du site et la refonte de l'identité visuelle débutera à l'automne.

## 5.2.3 | Développement des ressources propres

### → *Levée de fonds pour la Biennale*

A l'ENSA-V la Biennale et sa réalisation sous la forme de l'exposition Augures a reçu le soutien de : BNP Paribas Immobilier, Nexity, Icade, Nacarat, I Guzzini, Sogelym Dixence, Air 217, Etablissement public d'aménagement Paris Saclay, Grand Paris Aménagement pour un montant de 159 500 €.

### → *Développement des locations d'espaces*

Dans la cadre de sa politique de développement des ressources propres l'ENSA-V recherche activement à intensifier son activité de location d'espaces, dans le respect de son activité pédagogique prioritaire et des missions qui lui sont confiées.

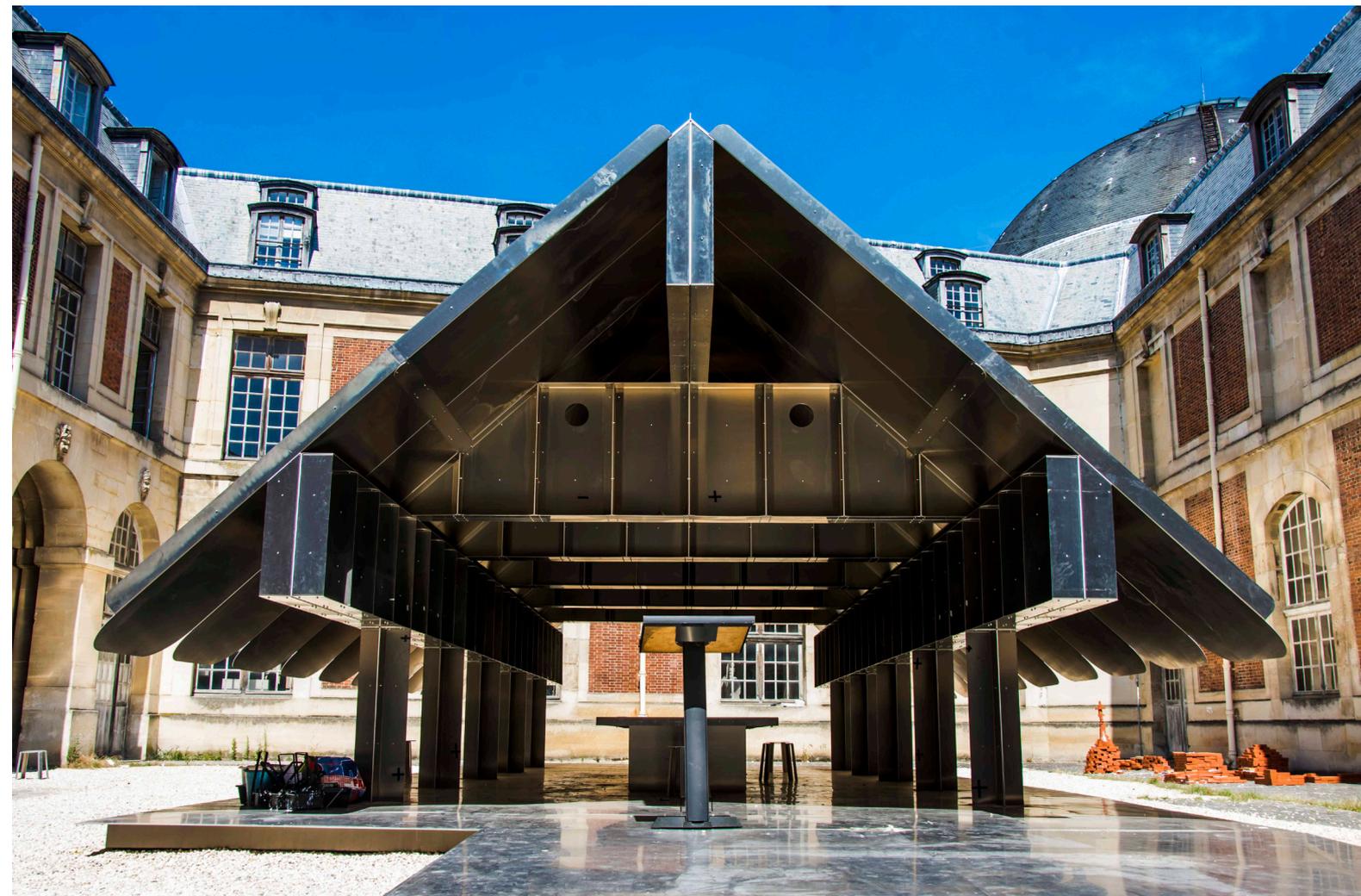
Grâce à un dialogue positif engagé avec la nouvelle équipe de direction du Palais des congrès de Versailles, l'accroissement de sa visibilité sur les réseaux sociaux, le développement de nouveaux partenariats, un accueil des prospects et l'effet de la biennale d'architecture de nouvelles possibilités de locations se sont ouvertes pendant 2019.

Deux évènements accueillis sont à noter :

- l'accueil pendant 3 jours du groupe Lehman pour la commercialisation d'un programme immobilier à Versailles.
- l'accueil des Ateliers de l'institut Français les 18 et 19 juillet, qui outre les ressources dégagées a donné une excellente visibilité de l'école et de l'architecture auprès du réseau culturel à l'étranger (500 agents du réseau présents pendant 2 jours) et la venue des deux ministres : Jean Yves Le Drian et Franck Riester.



■ Les Ateliers de l'Institut Français



■ Pavillon "La Petite École", MOS architects © Pierre Louis Mabire

# ANNEXE I | Les diplômés

## Diplôme d'Etat d'architecte conférant le grade de licence

Raji ALETCHEREDJI  
Cédric ALFONSI  
Albane AMATO-DELAVOI-PIERRE  
Jon ARMAGNACQ  
Léa AZIZI  
Tristan BARDON  
Abel BARONCE  
Etienne BARRAT  
Gaspard BASNIER  
Gabrielle BAZIN  
Ramla BEN AROUS  
Fiona BENCHARIF  
Yasmina Feriel BENNAI  
Theophile BIANCIOTTO  
Agathe BLONDEAU  
Pierre-Elie BONNASSE  
Vianney BONNEFONT  
Antoine BORIE  
Farah BOURAS  
Margot BRIEN  
Sergio CATALANO  
Tom CATTEAU  
Louise CHAGNAUD  
Nawel CHIKH  
Paul CLOUSIER  
Juliette COLLAS  
Florian COSSARD  
Auriane COSTES  
Emma DELMATTO  
Lucas DEMARTINI  
Wenjun DENG  
Léo DIEHL  
Dersu DIZMAN  
Natalia DLUGOSZ  
Jordan DROUIN  
Camille DRUAIS  
Anouk DUCLOS  
Telmo ESCAPIL-INCHAUSPÉ  
Victor ESTRADE  
Leïla-May FAIDI  
Alex FARINEAU  
Alix GALLOIS  
Samuel GARLAND  
Audrey GERMAIN  
Pamela GHRAICHE  
Chloé GILLESPIE

Carine GORGE  
Ludivine GOUJON  
Romain GRATIOT  
Géromine GUEDES  
Thomas GUTTON  
Robin HERMAN  
Clothilde HUTIN-DEWILDE  
Jimmy HUYNH  
Léana JACKSON  
Coline JACQUET  
Michèle JARRE  
Philippe JOLIVET  
Marie JORET  
Thomas JOURDAIN  
Cécile KERMAÏDIC  
Léa LADJ  
Marine LAFITTE  
Augustin LATRON  
David LE BOUÉDEC  
Cathy LE CORRE  
Camille LE GAC  
Claire LE GAL  
Corentin LEDUC  
Quentin LEMAZURIER  
Dorcas MABANZA-KUMA  
Pierre-Louis MABIRE  
Hugo MAERKY  
Flora MANNEHEUT  
Nathan MARTINEZ  
Cheikh Mouhamadou  
Fadel MBAYE  
Hélène MENU  
Pascal MOBAILLY  
François MORELLE  
Abla MRINI  
Ivan NESTOROV  
Sabine NICOLAS  
Cyril PALAIS  
Charlotte PAULUS  
Quentin PERDRIEL  
Marion PERRIGAUD  
Agathe PERRON  
Louise PERSIN  
Anatole POIRIER  
Halimé Emma REOURO  
Charly REPUSSARD  
Alexis RINGUENET  
Alex ROUX  
Rachel ROUZAUD  
Léo RUBINSTEIN  
Christian SANTA CRUZ

Marie SARACCO  
Louis SCHREINER  
Séverine SIHOU  
Eva SIMON THOMAS  
Guilhem SOLERE  
Juliette SOUBRANE  
Safae SOUNA  
Valentin STIEVENARD  
Inès SUY  
Lawan-Kila TOE  
Baptiste TOUZÉ  
Baptiste TRACA  
Lucie URVOY  
Marion VALÉE  
Pedro Miguel VEIGAS MARCELINO  
Jean-Jack VELLARD  
Pierre-Nicolas VOISIN  
Hongfei XIANG

## Diplôme d'Etat d'architecte conférant le grade de master

### Février 2018

Lucile AFFRE  
Elisabeth ANKOU  
Marie AUTRET  
Hélène BATS  
Roxane BELOT  
Lina BEN KHELIFA  
Ghita BENNIS  
Cécile BERGAUD  
Pauline BESANCON  
Paula BIZAIS  
Nelly BODRERO  
Alice BONDATY  
Benjamin BORDEAU  
Morgana BORRULL  
Alexis BRAMI  
Morgan BREGIGEON  
Maxime BRISSAC  
Coline BUCQUET  
Francelle CANE  
Julian CATHERINE  
Sarah CLEMENT  
Antoine-Théophile CORBIER  
Armelle D'ANTHENAISE  
Alizée DAGUZAN  
Edouard DALIFARD

Camille DAUTANCOURT  
Doriane DIREUR  
Julien DOUILLET  
Ophélie DOZAT  
Alix DUFOUR  
Julie DURU  
Baptiste FIZELIER  
Charlotte GAILLARD  
Valentina GARIBOTTI  
Sarrah HASSEN  
Jianping HUANG  
Gabriela KAMENSKA  
Emilie KANG  
Idriss KARNACHI  
Laure KHAYAT  
Thibaud LAPELLETRIE  
Sarah LAULAN  
Rosane LEBRETON  
Delphine LEDUC  
Juliette LEFRANCOIS  
Agathe LEGRAND  
Pauline LHUILLIER  
Manon LOQUIN  
Caroline MARIE-CALIXTE  
Yasmin MOHSEN  
Joséphine MORELLI  
Pablo NEGRIN DE ICAZA  
Fernande NJONKOU NJANJO  
Lucie PALOMBI  
Morgane PEREZ  
Aurélien PLANTE  
Tadeusz PRUSZKOWSKI  
Alice RAVEL  
Malo RECOURSE  
Marine RENAUDEL  
Marie ROUSSEL  
Aurélien ROUSSELLE  
Appoline SENECHAL  
Martin SERVOUZE-BRUNN  
Corinne VIAL  
Nicolas VIEIRA  
Apoline WACHE

### Juin 2018

Chadi ABOU EID  
Chloé AUSSUD  
Mathilde BODILIS  
Julien BONY  
Alexandre BOULE  
Sophia CHARLES

Jessie CHARTIER  
Hugo CHASSARD  
Claudia COPPI  
Julien CORMANT  
Ferdinand COVIN  
Soumaya DIAB  
Lucien DUMAS  
Emeline DUSSAUCY  
Flavie ETIENNE-CORCIER  
Elise FARSY  
Charlotte FONTAINE  
Marion FORMAN  
Marie GEIGER  
Mirela GHERTESCU  
Marie GOBIN  
Bertille GOSSET  
Esther GRESLIN  
Mélanie GUEGUEN  
Marius HAMELOT  
Anne-Ségolène HARUEL  
Samia HASNA ALI  
Hugo HELIOU  
Marty ILIEVSKI  
Marion JABLONSKI  
Elodie JACQUANIELLO  
Yunjee KIM  
Byron KLEIN  
Zoé LAMBS  
Henri-Pierre LECLUSE  
Mathias LEFEBVRE  
Rozenn LERIN  
Martin LEVEILLEY  
Charlotte LINDER  
Coline MANENC  
Aude MARION  
Enguerrand MARION  
Melba MICOSSE  
Sara NOUI  
Cosette PICAULT  
Nicolas POIRSON  
Jéromine PONCE  
Thomas RAMPHORT  
Marie-Charlotte RAZE  
Thomas REGENT  
Ludovic REGNAULT  
Wendyam Lévy Abdias  
SANKARA  
Aylin SENER  
Maria SERNA MONTES  
Joanne STRETZ  
Théo TOSTIVINT  
Lucia VARELA  
Clément VIGNES

## Février 2019

Thibault ALQUIER  
Caroline BARON  
Eloi BEAUTE  
Clara BERTHAUD  
Sophie BEST  
Pierre-Louis BEUROTTE  
Jeanne BLANDIN  
Théodore BONNET  
Florian BOURGUIGNON  
Margaux BULTE  
Baptiste CAILL  
Jaafar CHHIH  
Aurélie CHRETIEN  
Ombeline DACRE WRIGHT  
Alexandra De BLUTS  
Angèle DEFIVES  
Pierre-Yves DELANNOY  
Camille DESILLE  
Alette Du PLESSIS  
Edouard FARGUES  
Tom FLOQUET  
Albane FLOURIOT  
Lou GROSSARD  
Mai GUELLEC  
Elhedji GUEYE  
Louise HERVOUET  
Clara JAN  
Julia JEROME  
François JUDIC  
Olivia KREISE  
Pierre LAHAYE  
Valentine LARAN  
Solène LAVILLAUREIX  
Thanh-Thao LE  
Clément LE ROUX  
Lucas LEBEAU  
Caroline LENFANT  
Marjolaine LIBERGE  
Guillaume MAGALHAES  
Jeanne MAUFRA  
Ismeth MEKKAoui  
Marie MERCADAL  
Laura MINCHIN  
Blandine PERRIN  
Marion PINTO  
Barbara PRATS  
Noémie PROVOST  
Caroline PUELO  
Jean PUJOL  
Tinahy Meja Narinda  
RAMBOASALAMA  
Isadora RAMSTEIN  
Ayesha RANASINGHE

Abirami RASIAH  
Anna RICHTER  
Quentin RIHOUX  
Floriane ROUSSON  
Ababacar Daour SECK  
Victoire SENECA  
Louison STOMP  
Djimé TANDIA  
Juliette TOUCHARD  
Eve VERSACI  
Clara VIALLIS  
Félix VOLANT  
Guishi WANG  
Marie WOODS  
Wandrille YOUCHTCHEN-  
KO  
Si ZUO

## Juin 2019

Alan ALARCON  
Sarah BENARD  
Coralie BERTRAND  
Floriane BIGNON  
Laura BOUYARD  
Alban CAMEBOURG  
Achille CAQUANT  
Maelle CHAPALAIN  
Camille CHEYSSON  
Tara COHEN  
Henri de BURETEL DE  
CHASSEY  
Martin DIACRE  
Mounia EL HOUARI  
Anna VIKTORIA  
ELLERMETS  
Christopher GARES  
Emma GELIN  
Adrien GODFRAIN  
Housseni GORY  
Xiaoyu GU  
Vincent GUILLOUX  
Barthelemy GUYARD-  
CHIAPPINI  
Morgane HAMEL  
Elise HELM  
Alice HORLAVILLE  
Louis ISIDORE  
Stephen JACQUENS  
Fanny JOSSE  
Thomas LARNICOL  
Konkuk LEE  
Maxime LEMONNIER  
Coline LOMBARD-LA-  
TUNE  
Rindi MATO

Laura MEVEL  
Matthieu MOLET  
Lea MOREL  
Pierre MORICEAU  
Nicolas MOURET  
Catherine NIANG  
Heloise NICOL  
Yolaine PEYROCHE D'AR-  
NAUD DE SARAZIGNAC  
Alice QUEVA  
Aurelie RENAULT  
Clément ROBY  
Lola ROINE – FRENAY  
Manon SATTLER  
Lou-Poko SAVADOGO  
Clemence TARSITANO  
Noe TEBOUL  
Guillaume THIAW-WING-  
KAI  
Thi Khanh Anh TRAN  
Anatole TROTTIN  
Jonathan ZWYGART

## Diplôme HMONP

Chadi ABOU EID  
Soukaina AQUIL  
Marie AUTRET  
Clélia BALLAND  
William BARNAUD  
Théo BECQ DE FOU-  
QUIERES  
Abdel Aziz BELACEL  
Cécile BERGAUD  
Morgane BLESCH  
Benjamin BORDEAU  
Morgana BORRULL  
Morgan BREGIGEON  
Coline BUCQUET  
Camille CASTRES  
Julia CHAMBON  
Victoria COLIN  
Camille DAUTANCOURT  
Edouard DE LESQUEN DU  
PLESSIS CASSO  
Tiphaine DEBOISNE  
Martin DEKEYSER  
Ophélie DOZAT  
Basile DRILLON  
Lucien DUMAS  
Laetitia FRANCHI  
Louis FREYDIER  
Mirela GHERTESCU  
Nikac GOJAK  
Léa GRAULEAU

Bathilde HAMONIC  
Anne-Ségolène HARUEL  
Pauline HEDRICOURT  
Hugo HELIOU DE MORLAN  
Emilie Yili KANG  
Antoine KERSSE  
Alexis LADERRIERE  
Thibaud LAPELLETRE  
Sarah LAULAN  
Pauline LHUILLIER  
Caroline LIMA AMORIM  
Sophie LUCAS  
Enguerrand MARION  
Joséphine MORELLI DI POPOLO  
Sofiane OUIDDIR  
Lucas PILLOT  
Norma Michelle RAMIREZ  
FONTES

Malo RECOURSÉ  
Mégane REY  
Mathieu ROUVEIX  
Romain SAS MAYAUX  
Joanne STRETZ  
Lucia VARELA  
Honoré ALBARET  
Jimmy ANKRI  
Aymen BEN HELLEL  
Alice CHEVILLARD  
Guilhem DELON  
Francesca ERRICO  
Billy FALOLA  
Pierre-Louis GLOUMEAU  
Emmanuel LEROY  
Maud TOURNEPICHE

## **Doctorat**

Cynthia AZZAM  
Eliza CULEA  
David MALAUD  
Maud NYS  
Lucile PIERRON  
Alouisia SALIBA

## ANNEXE II | Les enseignants

### Titulaires

Paolo AMALDI  
Pierre ANTOINE  
Ido AVISSAR  
Stéphane BERTHIER  
Roberta BORGHI  
Jérôme BOUTTERIN  
Sophie BRONES  
Catherine BRUANT  
Luis BURRIEL BIELZA  
Jean-Patrice CALORI  
Eric CHAUVIER  
Claire CHEVRIER  
François CHOCHON  
Emmanuel COMBAREL  
Stéphanie DE COURTOIS  
Klaas DE RYCKE  
Sophie DELHAY  
Gwenaël DELHUMEAU  
Gilles EBERSOLT  
Andreï FERARU  
Matthieu GELIN  
Raphaëlle HONDELATTE  
Vincent JACQUES  
Nicolas KARMOCHKINE  
Djamel KLOUCHE  
David LECLERC  
Peter O'BRIEN  
Maud LEONHARDT-SANTINI  
Marie-Elisabeth NICOLEAU  
Christel PALANT-FRAPIER  
Gilles PATÉ  
Claire PETETIN  
Nicolas PHAM  
Gabriele PIERLUISI  
Philippe POTIÉ  
Philippe RAHM  
Frank RAMBERT  
Guillaume RAMILLIEN  
Luc RÉGIS  
Richard SABATIER  
Nathalie SIMONNOT  
Susanne STACHER  
Ingrid TAILLANDIER  
Xavier TIRET  
Annalisa VIATI NAVONE  
Luc VILAN  
Guillermo WIELAND

### Maîtres de conférences associés

Reza AZARD  
Olivier BAUDRY  
Jean BOCABEILLE  
Julien BOITARD  
Anne-Sylvie BRUEL  
François CHAS  
Benjamin COLBOC  
Augustin CORNET  
Nicolas DIDIER  
Nicolas DORVAL-BORY  
Benjamin DROSSART  
Jacques FLORET  
Alice GRÉGOIRE  
Andreas KOFLER  
Emeric LAMBERT  
Jeremy LECOMTE  
Martial MARQUET  
Roula MATAR-PERRET  
Thomas RAYNAUD  
Emmanuel SAADI  
Stéphane SAUTOUR  
Gaël SIMON  
Nicolas SIMON  
Rémi SOULEAU

### Contractuels

Dominique ESCLAVY  
Dominique FAVORY  
Denis MIRALLIÉ  
David SALTIEL  
Liliane VIALA

## ANNEXE III | Les ATS

Larry ABUCAY  
Elisabeth AFONSO  
Marie H el ene AMIOT  
Sophie BANONGO  
Brigitte BEAUCHAMP  
Thierry BOUCHER  
Nicolas BOURIEZ  
Severine BOURSIN  
Catherine BRUANT  
Christine BURTSHELL  
Mamadou CAMARA  
Cyril CHERET  
F atima DA SILVA  
Virginie DAVID  
G eraldine DEFIVES-GIRIN  
Mathieu DEJARDIN  
Paula DELPRATO

Marie-H el ene DRON  
V eronique DUCARNE  
Nathalie ELISSALT  
Nabila ELOUAHABI  
V eronique ESCANDE  
Isabelle FLORY  
B eatrice GAILLARD  
Ga el GAUDIN  
Murielle GIGANDET  
Eric GOSSELIN  
Francois GRELLEY  
Nathalie GUYARD  
Tom HEBRARD  
Jean-Pierre HOCHET  
Fatiha JALIM  
Carole JANSENS  
Val erie KNOCHEL

Amal LAHLOU  
Catherine LALLEMENT  
Marie-Christine LEROY  
Ren ee Dominique LEVANTI  
Ludovic MARCH E  
Marie-Christine MARTINEZ  
Sandrine NEYRINCK  
Lionel PATTE  
Sophie PELTIER  
Nadine PERRIN  
Xavier PIRES  
Simon POULAIN  
Jean-Christophe QUINTON  
Murielle RAVELOJAONA  
Alain RIOU  
Nadine RIOU  
Florence ROCHETTE

Nathalie SIMONNOT  
Karangtaye SYLLA  
Philippe TEZE  
Chinh TRAN  
Fran ois TREHEN  
Sandrine TURLET  
Marie Christine VOTRUBA  
Antoine YOGO II  
Lucia ZAPPAROLI

***Comité de rédaction ( par ordre alphabétique)***

- Marie Hélène Amiot - directrice du développement, des partenariats et de la communication
- Séverine Boursin - directrice des études et de la recherche
- Paula Delprato - cheffe de service relations internationales
- Valérie Knochel - directrice du centre d'art contemporain
- Amal Lahlou - directrice adjointe
- Marie Christine Leroy - cheffe de service du budget et achats
- Florence Rochette - cheffe de service des ressources humaines
- Stéphanie de Courtois - maître de conférences, co-responsable master JHPP
- Annalisa Viati Navone - professeure, co-responsable master AST
- Nathalie Simonnot - directrice du Léav

Conception originale : Marie Hélène Amiot

Réalisation graphique : Nathalie Elissalt

Crédits photos : tous droits réservés : Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles 2019



Installation de la journée Portes ouvertes dans la Nef ©Pierrr. Antoine